



# Bulletin Municipal 2021





# Le Mot du Maire

Grâce notamment à la vaccination la vie a pu reprendre son cours presque habituel. Mais la menace épidémique récurrente est toujours présente et pourrait nous ramener en arrière.

Les écoles fonctionnent à nouveau en présentiel, le travail a pour l'essentiel repris son rythme d'avant la crise sanitaire, les commerces sont ouverts, les associations revivent, les contacts entre la municipalité et les habitants sont rétablis.

Souhaitons et espérons que tout cela puisse se maintenir. La vaccination y aidera, elle a prouvé son efficacité. C'est aussi une démarche civique que je ne peux qu'encourager.

Les réalisations 2021 et les projets 2022 sont développés dans ces pages. Dans la limite de nos moyens budgétaires nous poursuivons l'amélioration de notre cadre de vie vinzellois.

Vinzelles est une commune attractive : environnement rural agréable et paisible, axes et moyens de communication accessibles dans un rayon de

2 km ouvrant sur tout le territoire national (routes, autoroutes, trains), proximité des commerces, dynamisme économique du mâconnais. La fluidité des transactions immobilières en témoigne.

Notre population sera mieux connue au terme du recensement 2022. Elle croît doucement du fait des nouveaux logements construits et des renouvellements de population. La prévision du PLU de 803 habitants en 2027, estimée en fonction des surfaces constructibles, ne sera sans doute pas atteinte ; c'était une prévision et non pas un objectif.

Bienvenue aux nouveaux habitants ; ceux que j'ai eu le plaisir de rencontrer se disent satisfaits de leur choix de résider à Vinzelles. Nous ferons tout ce qui est de notre compétence pour conforter cette bonne opinion, au profit de tous.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de tout cœur une année 2022 qui vous garde en bonne santé et soit favorable à la réalisation heureuse de vos projets.

**Le maire, Yves Andreux**

## DERNIÈRE MINUTE

Du fait des incertitudes quant à l'évolution des consignes sanitaires, **la cérémonie des vœux de la municipalité n'aura pas lieu.**

Dès que cela sera possible, nous organiserons cette utile et sympathique rencontre habitants-élus.





## Le Conseil municipal

### Le Maire



**Yves ANDREUX**

Né en 1945.  
Ingénieur,  
retraité de l'industrie

### Les Adjoint



**Guy RANCHIN**  
1<sup>er</sup> adjoint

Né en 1951,  
ingénieur retraité.



**Pascal LARGE**  
2<sup>e</sup> adjoint

Né en 1960, ingénieur  
territorial, retraité.



**Yasminah LAMURE**  
3<sup>e</sup> adjointe

Née en 1983, caviste  
indépendante, guide œnotouristique.

### Les Conseillers



**Jean-Charles BRIDET**

Né en 1977,  
chargé d'études  
en bâtiments.



**Anne TRICO**

Née en 1976,  
agent de maîtrise.



**Jean-Marc GRANGER**

Né en 1957,  
retraité.



**Nathalie LACOUR**

Née en 1967,  
responsable  
comptable.



**Étienne BILLARD**

Né en 1987,  
artisan.



**Fatma ARDA**

Née en 1981,  
coordinatrice MSA.



**Clémence GILABERT**

Née en 1987,  
responsable  
de clientèle assurance.



**Frédéric IAMETTI**

Né en 1964, technicien  
de maintenance,  
président de l'amicale  
des sapeurs-pompiers.



**Kévin JUILLARD**

Né en 1994,  
viticulteur.



**Valérie GRANGER**

Née en 1981, masseur-  
kinésithérapeute.



**Pierre COUTURIER**

Né en 1987,  
agriculteur.

## RÉUNION PUBLIQUE

La réunion publique annuelle (excepté en 2020 !), au cours de laquelle la municipalité rend compte de ses actions et projets s'est tenue le 26 novembre à la salle des fêtes.

Les années 2020 et 2021 ont été traitées. Les participants ont donc pu être informés et s'exprimer.

Les discussions se sont poursuivies autour du verre de l'amitié qui a célébré la joie de se retrouver entre les habitants et leurs élus.





## Les Commissions municipales

COMMISSIONS MUNICIPALES	PARTICIPANTS	ANIMATEURS
<b>TRAVAUX / URBANISME</b>	Pascal Large, Jean-Charles Bridet, Pierre Couturier, Guy Ranchin, Étienne Billard, Anne Trico, Valérie Granger.	Guy Ranchin / Pascal Large
<b>AFFAIRES SCOLAIRES</b>	Valérie Granger, Anne Trico, Fatma Arda, Clémence Gilabert.	Valérie Granger / Anne Trico
<b>BUDGET</b>	Guy Ranchin, Valérie Granger, Nathalie Lacour.	Guy Ranchin
<b>AFFAIRES SOCIALES</b>	Frédéric lametti, Yasminah Lamure, Guy Ranchin.	Yasminah Lamure
<b>COMMUNICATION &amp; ÉVÉNEMENTS</b>	Jean-Charles Bridet, Yasminah Lamure, Frédéric lametti, Fatma Arda, Clémence Gilabert, Nathalie Lacour, Jean-Marc Granger. Bénévoles : Nicole Dargaud, Nicole Ranchin	Yasminah Lamure
<b>SAPEURS-POMPIERS</b>	Pascal Large, Jean-Charles Bridet, Frédéric lametti.	Frédéric lametti
<b>EMBELLISSEMENT</b>	Pascal Large, Guy Ranchin, Jean-Marc Granger, Kévin Juillard, Yasminah Lamure. Bénévoles : Serge Bernard, Salvatore Chindamo, Michel Girodet, Patrice Moreau, Gérard Gondy.	Guy Ranchin / Yasminah Lamure
<b>ACCUEIL</b>	Clémence Gilabert, Yasminah Lamure.	Clémence Gilabert

*N.B : Le Maire appartient de plein droit à toutes les commissions et en est, de fait, le président. Il en délègue l'animation à un des membres en accord avec le Conseil.*





## LES EMPLOYÉS COMMUNAUX



**Lucie Mathieu**  
secrétaire de mairie



**Nathalie Naudin**  
agence postale  
communale ; adjoint  
administratif



**Brigitte Fouillet**  
adjoint technique  
territorial



**Ludovic Delorme**  
adjoint technique  
territorial



**Charles Méziat-Burdin**  
adjoint technique  
territorial



### DÉPART À LA RETRAITE : JOSÉ PRATA

Contraintes sanitaires obligent, c'est en comité restreint que José Prata a fêté, le mercredi 28 avril, son départ à la retraite.

Employé au service de la municipalité depuis 2015, il a su mettre ses qualités techniques et son sens des responsabilités au service de tous.

À cette occasion, ses collègues et la municipalité lui ont procuré de quoi occuper ses premiers jours de retraité :

- D'abord planter et prendre soin d'un magnifique olivier.
- Puis se plonger dans la lecture du récit de 30 années de « Vendée Globe ».
- Et enfin, dès que cela sera possible, passer une agréable soirée au restaurant en compagnie de son épouse.

Merci et bon vent à José pour sa nouvelle vie.

**Guy Ranchin**



### BIENVENUE À CHARLES MÉZIAT-BURDIN

Afin de remplacer José Prata qui a fait valoir ses droits à la retraite, la commune a embauché le 1<sup>er</sup> mars 2021 un nouvel agent technique territorial.

Charles Méziat, âgé de 29 ans, est originaire de Vinzelles et c'est donc avec beaucoup d'enthousiasme qu'il a rejoint le cercle des employés municipaux.

Après sa période d'essai de 3 mois, il a été engagé pour un an en tant que stagiaire avant d'obtenir sa titularisation future.

**Guy Ranchin**



### PRÉVISION DE RECETTES (EN €) - AU 15/11/2021

FONCTIONNEMENT				commentaires
64 -70	ventes		16 000	dont 12 000 la Poste (agence postale)
73	taxe d'habitation, taxes foncières	328 000		
	allocation de compensation MBA	219 000		(1)
	droits de mutation	17 000		
73	total		564 000	
74	subventions d'exploitation (Etat et Département))		36 000	
75	autres produits de gestion courante		22 000	locations (logements, salle des fêtes)
77	assurances		28 000	(2)
<b>total des recettes de fonctionnement</b>			<b>666 000</b>	
INVESTISSEMENTS				
10222	fctva		46 000	remboursement TVA versée en 2019
10226	taxes d'aménagement		16 000	autorisations d'urbanisme
1323	subventions		125 000	(3)
<b>total des recettes d'investissement</b>			<b>187 000</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES</b>			<b>853 000</b>	

(1) Sont déduits de l'AC : le SDIS (26 987) que MBA verse pour les communes, les frais de garderie petite enfance, la cotisation GEPU (Gestion des Eaux Pluviales Urbaines : 4 361) suite au transfert de compétence à MBA

(2) En suite du préjudice de vol au local technique (camion, outillage)

(3) MBA fond de concours mairie 34 700, DÉPARTEMENT toiture école 12 700, DETR (Préfecture) toiture école 17700, DETR mairie 33 900, France RELANCE mairie 13 300, DÉPARTEMENT mairie 12 500

### PRÉVISION DE DÉPENSES (EN €) - AU 15/11/2021

FONCTIONNEMENT				commentaires
60	achats		70 000	énergies, eau, fournitures, ...
61 - 62	services extérieurs		142 000	entretien, réparations, assurances, ...
63 - 73	impôts et taxes		89 000	dont FNGIR
64	charges de personnel		167 000	
65	autres charges de gestion courante		85 000	SIVOM, CPI, SYDESL, MBA urbanisme, ...
66 - 67	charges financières		16 000	intérêts des emprunts
<b>total des dépenses de fonctionnement</b>			<b>569 000</b>	l'excédent de fonct. est affecté à l'invest.
INVESTISSEMENT				
21	matériels		46 000	dont camion 29 000
16	emprunts		69 000	remboursement du capital
111	voirie		59 000	voir rubrique travaux
112	bâtiments		128 000	voir rubrique travaux
<b>total des dépenses d'investissement</b>			<b>302 000</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>			<b>871 000</b>	

### SITUATION PREVUE A FIN D'EXERCICE 2021

1. RECETTES	853 000		
2. EXCEDENT 2020 REPORTE	266 000		
3. DISPONIBLE (1 + 2)		1 119 000	
4. DEPENSES		871 000	
<b>EXCEDENT A FIN D'EXERCICE 2021 (3 - 4)</b>		<b>248 000</b>	à reporter au budget 2022

Le Maire



## RECENSEMENT DE LA POPULATION

En raison des conditions sanitaires, le recensement de la population prévu début 2021 n'a pas pu avoir lieu. Il a été reporté d'un an et se déroulera du **20 janvier 2022 au 26 février 2022**. Les conditions de son organisation restent inchangées.

Pour les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les 5 ans.

Le recensement est fait sous la responsabilité de l'État. L'INSEE l'organise et le contrôle. Les communes le préparent et réalisent la collecte.

**Le recensement est obligatoire. Il est confidentiel et déclaratif.**

Les personnes ayant accès aux données sont tenues au **secret professionnel** (code pénal), au **secret statistique** (loi de 1951) et au **secret informatique** (loi de 1978).

Pour chaque commune, l'INSEE a désigné un superviseur. La commune nomme par arrêté municipal un coordonnateur et, selon le nombre de logements à recenser, un ou plusieurs agents recenseurs. Que ce soit le maire ou l'adjoint en charge du recensement, le coordonnateur et les agents recenseurs, tous ont reçu une formation délivrée par l'INSEE.

En fonction du nombre de foyers à recenser, la commune est divisée en secteurs. En général, un secteur regroupe environ 270 logements. Ce nombre de logements attribués à un agent recenseur dépend du nombre de réponses par internet.

En ce qui concerne la commune de Vinzelles, celle-ci est divisée en 2 secteurs, donc emploiera 2 agents recenseurs :

- Le **coordonnateur** est M. Jean-Claude Froment.
- Les **2 agents recenseurs** sont : M. Jacques Tranchand et Mme Nicole Ranchin.

Pour participer à ce recensement, vous aurez 2 possibilités :

- Soit **répondre par internet** (en France, en 2020, 54.4 % des ménages ont été recensés par internet. En Bourgogne ce taux était de 53 %). Pour cela, les documents seront déposés dans votre boîte aux lettres ou remis en « main propre ».
- Soit **remplir les documents qui vous seront remis** (feuille de logement plus les bulletins individuels). Dans ce cas, l'agent recenseur repassera pour récupérer les **documents dûment remplis**.

Il va de soi, surtout en fonction des conditions sanitaires actuelles, que la réponse par internet sera à privilégier.

Quel que soit le mode de réponse que vous choisirez, merci de réserver un bon accueil aux agents recenseurs... Et rendez-vous dans le bulletin municipal 2022 pour une synthèse des résultats.

**Guy Ranchin**



**Jean-Claude Froment**



**Jacques Tranchand**



**Nicole Ranchin**



## CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION

Nous espérons que cette année 2021 s'achève pour vous sous le signe de la sérénité avec une bonne dose d'optimisme pour 2022.

**Au 1<sup>er</sup> novembre, le bilan des interventions est de 35 sorties :**

- Secours aux victimes : 29
- Interventions incendie : 2
- Destructions d'insectes : 4 ; moins que d'habitude, probablement dû au temps pluvieux de cette année.

L'effectif des sapeurs-pompiers s'est réduit de 3 éléments suite à des démissions pour raisons personnelles.

Il s'agit de : Nathalie Joux, Florence Hechler, Laurent Delgorgue.

Au nom de la compagnie, nous tenons à les remercier de l'investissement qu'ils ont fourni.

Sachez que toute personne qui souhaite intégrer les rangs de la compagnie sera la bienvenue.

Nous rencontrons toujours des difficultés pour les formations et espérons obtenir en 2022 un retour positif pour une meilleure performance. En parallèle, des manœuvres internes ont été programmées (simulation d'accident de la route, assistance à victime, etc.).

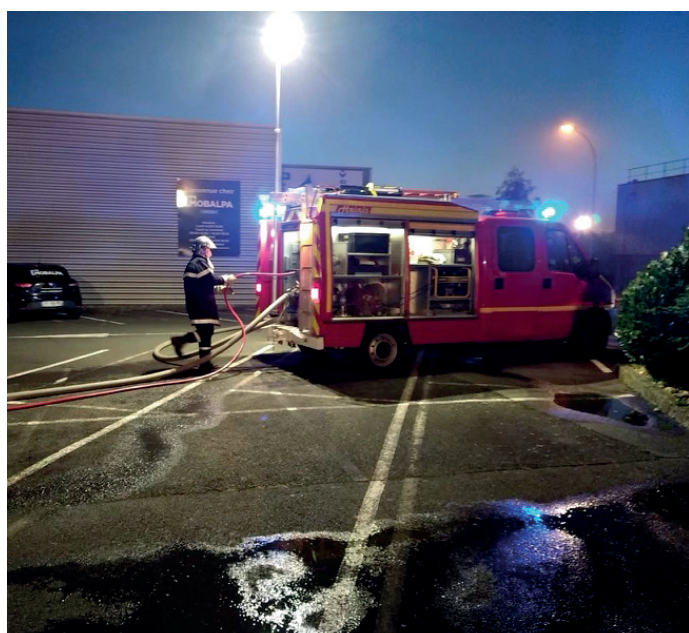
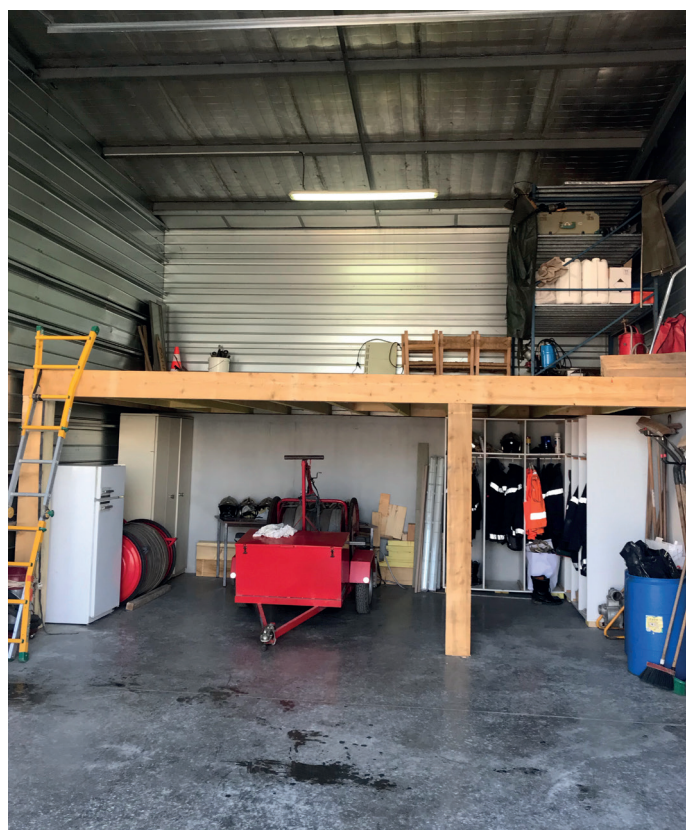
Le regroupement du matériel des deux compagnies (Vinzelles/Varenes) nous a amené à créer une mezzanine dans le local de Vinzelles. Je remercie tous les pompiers qui ont participé aux travaux.

En raison du COVID-19, les calendriers de l'année 2021 ont été distribués dans les boîtes aux lettres. Cela ne nous a pas permis de rencontrer la population et d'avoir des échanges amicaux. Mais malgré tout, le retour des habitants a été très généreux et nous les en remercions.

La compagnie des sapeurs-pompiers « Vinzelles-Varenes » ainsi que leurs conjoints vous souhaitent de très bonnes fêtes et une excellente année 2022.

Prenez grand soin de vous.

Frédéric lametti





## NAISSANCES



Victor CHASTANG  
3 mai 2021  
666 rue des Guillots

Nina GAUTHIER  
26 juin 2021  
511 rue de Malpertuis

Elyo HUMBERT  
4 juillet 2021  
430 rue de Malpertuis

Benjamin FERRET DUMONT  
9 juillet 2021  
1194 chemin Terre de la Cure

Mila NOBLET  
27 juillet 2021  
Rue des Foreys

Lola ENCRENAZ  
6 août 2021  
178 rue du Bourg

Aubin SCUDERI  
14 septembre 2021  
600 chemin de la Dame

Maël COMPAROT  
14 octobre 2021  
720 rue des Prés Longs

Léo, Marie VIEILLARD  
7 décembre 2021  
Rue de la Cadole

## PARRAINAGE RÉPUBLICAIN

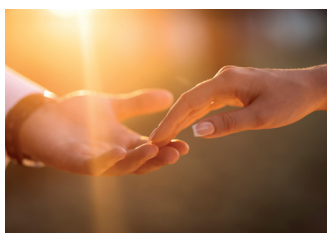


Nathan NOBLET  
5 juin 2021  
Rue des Foreys

Maëlio MAZOYER ORENGA  
6 mars 2021  
16 rue des Guillots

Abel BILLARD  
29 mars 2021  
188 rue du Bourg

## PACS



Guillaume FERRET & Nadège DUMONT  
Le 25 janvier 2021

## DÉCÈS

Michel GERAUD  
79 ans  
9 janvier 2021

Charlotte LARDET  
Née BUY  
86 ans  
18 avril 2021

Lionel CARTELET  
70 ans  
22 juillet 2021

Marie LANGLOIS  
Née RIVIERE  
82 ans  
23 septembre 2021

Joseph FERREIRA ALVES  
64 ans  
25 octobre 2021

Christian RÉVILLON  
59 ans  
17 novembre 2021

Jeanne DESRÉAUX  
Née DANANCHET  
89 ans  
18 novembre 2021

René LANGLOIS  
89 ans  
2 décembre 2021

## COMMISSION ACCUEIL

À la suite de l'élection du nouveau conseil municipal, il a été proposé et accepté une nouvelle commission appelée « accueil ».

Nouveaux arrivants au village, nous les incitons à nous informer de leur arrivée en mairie afin de les accueillir : informations pratiques, contacts... de quoi les intégrer du mieux possible parmi nous.

Mais c'est aussi se rendre au domicile des habitants. En effet, Clémence GILABERT ou Yasminah LAMURE, accompagnée de M. le Maire Yves ANDREUX vont féliciter les familles lors de l'arrivée d'un nouveau-né.

Une initiative appréciée des parents. Une manière pour nous d'aller à la rencontre des habitants de Vinzelles.



Clémence Gilabert

VINZELLES  
VOUS  
ACCUEILLE





## LES TRAVAUX

Dans la continuité de l'année 2020, le programme de travaux s'est poursuivi conformément au planning élaboré en début de mandature.

### 1. Quartiers « Prés Longs » et « Pré du Breuil »

Après la voirie dont la réfection s'est achevée en octobre 2020, les trottoirs, les aménagements paysagers, l'éclairage et le déplacement du PAV (Point d'Apport Volontaire) ont été réalisés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021.

Le montant de ces travaux s'élève à :

Réfection des trottoirs .....	43 245 € HT
Changement des candélabres .....	15 670 € HT
Déplacement du PAV .....	15 400 € HT (Commune)
.....	19 300 € (MBA)



Massifs paysagers



Trottoirs et voirie Pré du Breuil



PAV semi-enterré, rue de Banand



Nouveau candélabre

### 2. Réaménagement de la Mairie

Les travaux, commencés fin septembre 2020, se sont terminés, comme prévu, fin mars 2021. La secrétaire et les élus ont pu réintégrer le bâtiment le 6 avril 2021. La mairie ainsi rénovée a été inaugurée à l'occasion de la fête du 14 juillet.

**Le montant total des travaux** y compris les aménagements intérieurs (meublement de bureau et système vidéo) s'élève à : 169 000 € HT soit **202 800 € TTC**

Le montant des subventions (DETR, DSIL, Département, MBA) qui nous ont été accordées pour ces travaux est de 106 823 € (dont 12 500 € reçus en 2020).

### 3. Réfection des toits terrasse de l'école des Vignes fleuries et démolition des autres toits

Ces travaux ont été réalisés pendant les vacances scolaires (vacances d'été pour les toits « terrasse » vacances de la Toussaint pour le démolition).

**Montant des travaux : 51 500 € HT**

Montant des subventions accordées : 30 437 €





Doublage / isolation



Ascenseur



Escalier rénové



Câblage électrique



Bureau du Maire



Accès accueil



Toit de l'école - Avant travaux



Nouveaux rangements



Toit de l'école - Pendant travaux



Toit de l'école - Après travaux



## 4. Réaménagement de la cour de l'école des Vignes fleuries

La totalité de la cour a été resurfacée avec apport de 90 tonnes de graviers « 0-17 ».

De nouveaux aménagements ont été implantés (kiosque et table de ping-pong) en plus du repositionnement de ceux déjà existants (table de pique-nique et bancs).

Ces travaux ont été exécutés dans leur intégralité par les employés municipaux.

**Montant des travaux : 6 300 € HT** (une partie des équipements a été financée par l'intermédiaire du SIVOM).



Rue des Guillots



Rue de la Mairie

## 5. Busage des fossés

Le busage de fossés entrepris en 2020 s'est poursuivi en 2021 et continuera en 2022 selon les besoins.

À l'heure actuelle ont été busés des fossés rue des Guillots, rue des Prés Longs, rue de Paradis et rue de la Mairie.

**Coût estimé de ces opérations : 6 000 € HT** environ

## 6. Reprise d'une partie du revêtement rue de Sency

Suite à un affaissement important et dangereux de la chaussée, nous avons été amenés à réaliser une purge sur 50 cm de profondeur, puis un remblaiement contrôlé avant de réaliser l'enrobé de finition.

**Montant des travaux : 8 000 € HT**



Rue de Sency





Rue de Sency

## 7. Travaux prévus pour 2022

- **Restructuration complète de la rue de la Cense et création d'un cheminement « doux » entre cette rue et la rue des Foreys** (le long de la RD 169). Avant d'entreprendre ce chantier, il sera nécessaire de procéder à l'enfouissement des réseaux. Le SYDESL a planifié son intervention pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2022.
- Quelques travaux sont à prévoir sur une partie de **la toiture de l'église** ainsi que sur les toits en **tuiles de l'école** et du restaurant scolaire.
- **Poursuite des busages** de certains fossés afin de faciliter les travaux d'entretien et de sécuriser les abords.
- **Poursuite de l'étude de faisabilité de la « Résidence des Buchardières »**. L'étude de sol a été réalisée. Reste à finaliser le chiffrage global de l'opération et à mettre en place son financement.

À suivre dans le bulletin 2022 !

Guy Ranchin



## RÈGLES D'URBANISME

Tous travaux ayant pour objet de démolir, de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture, d'édifier ou de modifier une clôture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

### Qu'est-ce qu'une demande d'autorisation ?

Ce sont des documents administratifs qui permettent de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme du PLU, consultable en mairie et le sur le site Internet [vinzelles71.fr](http://vinzelles71.fr). Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, d'un permis de construire, d'un permis d'aménager, d'un permis de démolir...

Renseignez-vous du type de déclaration à la mairie de Vinzelles.

### Les principales autorisations d'urbanisme :

- Le certificat d'urbanisme
- La déclaration préalable de travaux (DP)
- Le permis de construire (PC)
- Le permis d'aménager (PA)
- Le permis modificatif d'un permis de construire ou d'aménager
- Le permis de démolir
- Le transfert d'un permis de construire ou d'aménager
- L'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un Etablissement Recevant du Public (ERP)
- L'autorisation de pose d'enseigne

Si vos travaux se situent dans le périmètre du château ou de l'église, le dossier doit être transmis à l'architecte des bâtiments de France (ABF), les délais d'instruction sont alors allongés de 2 mois minimum.

→ **À savoir : avant d'entreprendre tous travaux d'extérieur, contactez la mairie pour connaître les procédures à suivre.**

### EN 2021

- **9 permis de construire :**
  - 1 en zone d'activité des Terres Neymes
  - 4 maisons individuelles
  - 4 annexes (≥20 m<sup>2</sup>)
- **26 déclarations préalables** (clôtures, piscines)
- **4 autorisations de travaux pour ERP** (Établissement Receptif du Public) : accessibilité et sécurité
  - Ferme de Collonge
  - Magasins Bio (dans locaux Satoriz)
  - Magasin de vêtements (à la place de Marjorie)
  - Location de véhicules

Le traitement des dossiers d'urbanisme est une charge grandissante.

Le Maire



## EMBELLISSEMENT

La municipalité s'est toujours attachée à apporter un soin tout particulier à l'aspect esthétique de notre commune.

L'année 2021 n'a pas dérogé à cette tradition, bien au contraire.

En effet, en complément de la rénovation de la voirie et des trottoirs des quartiers « Prés Longs » et « Pré du Breuil », nous avons créé 4 magnifiques massifs paysagers. Leur conception et leur réalisation en reviennent aux seuls agents communaux sous la responsabilité du Maire et des adjoints.

D'autres réalisations du même style sont en projet, en particulier sur le parvis de la mairie et au quartier de la « Calatière » (travaux à budgétiser et à planifier pour les prochaines années).

Bien entendu, tous ces travaux ne nous ont pas fait oublier le fleurissement des massifs traditionnels (mairie, salles des fêtes, église, etc.).

Pour cela, en plus des agents communaux, nous pouvons compter sur un groupe de bénévoles qui participent aussi bien à la plantation qu'à certaines tâches d'entretien. Nous les en remercions sincèrement avec une attention particulière pour Michel Girodet et ses 32 années au service du fleurissement de notre village.

La part de l'activité de nos agents associée à la création et à l'entretien des espaces verts a représenté en 2021 environ 40% de leur temps.

**Guy Ranchin**



Si vous souhaitez rejoindre le groupe de bénévoles, n'hésitez pas à contacter Yasminah Lamure au 06 80 57 07 98 la coordinatrice du Comité Embellissement.





## NUISANCES SONORES

Utilisation des appareils bruyants de jardinage et de bricolage : tout n'est pas permis !

L'arrêté préfectoral du 30 juillet 2001 (art 10) prévoit que : "Les travaux de bricolage et de jardinage, utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse...) ne sont autorisés :

- ▶ qu'aux jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h,
- ▶ les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- ▶ les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Sont interdits les bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif et répétitif quelle qu'en soit la provenance (ex. les haut-parleurs, la musique amplifiée, les bruits de moteurs en échappement libre, etc.)"

Enfin, il est "interdit, de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin."



## ENTRETIEN PAYSAGER

### ▶ Entretien des chemins

Les pluies qui accompagnent les orages entraînent souvent de la terre ou des graviers sur la chaussée. Chaque riverain est tenu de nettoyer les dépôts provenant de sa propriété.

### ▶ Entretien des trottoirs

Les riverains sont tenus de nettoyer les trottoirs attenants à leur propriété, surtout par temps de neige ou de verglas. Cela concerne le balayage, le désherbage et le démoussage.

Pour l'entretenir, il existe des solutions naturelles efficaces : le binage, l'arrachage et le nettoyage à l'eau bouillante avec un mélange de vinaigre blanc et gros sel.

### ▶ Élagage des haies

La loi met à la charge des propriétaires et exploitants agricoles, l'obligation d'assurer l'élagage des haies, le long des routes et chemins communaux.

Nous rappelons également que les haies ne doivent pas être implantées ou déborder sur le domaine public. Leur hauteur est limitée à 2m (voir le PLU).



### ▶ Le brûlage

**Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit toute l'année,** selon l'Article 84 du « Règlement Sanitaire Départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 09/08/1978. Cette interdiction est aussi rappelée dans la circulaire en date du 18/11/2011.

Néanmoins, une certaine tolérance peut être accordée à condition que le brûlage se situe à plus de 50 m de toute habitation et qu'il ne génère pas de nuisances manifestes.



### ▶ Déjection canines

Pour que votre chien soit accepté de tous, faites-en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances. Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée et les espaces verts ne deviennent pas des toilettes publiques canines.

Pour cela il n'y a qu'une seule solution, ramassez les déjections. Ce n'est pas très compliqué, il suffit de prévoir une paire de gants ménagers et quelques serviettes en papier ou un sachet (plastique ou papier).

J'aime mon chien, j'en suis responsable et j'en prends soin !

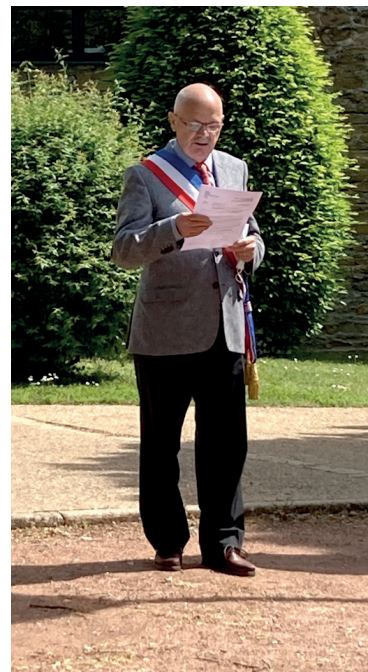




## CÉRÉMONIE DU 19 MARS



## CÉRÉMONIE DU 8 MAI





## CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET



## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Les villages de Varennes-lès-Mâcon et de Vinzelles ont commémoré avec dignité et émotion l'anniversaire du 11 novembre 1918.

Ne jamais oublier les atrocités des guerres et les souffrances endurées par tout un peuple comme nous le rappelèrent les maires des deux communes. Après lecture du message de la Ministre des anciens combattants et le dépôt de gerbes devant le monument aux Morts, une minute de silence fut observée à la mémoire de tous ces héros morts pour notre liberté. Le chant de la Marseillaise clôtura ces deux cérémonies. La compagnie des sapeurs-pompiers de Varennes & Vinzelles était présente à côté du drapeau de la Fnaca et de la délégation des anciens combattants conduite par son président Michel Moreau.





## FNACA

### 19 mars 1962 - Souvenons-nous...

Cette date nous ramène soixante ans en arrière et rappelle quelques mauvais souvenirs aux jeunes appelés et rappelés des années 1954, jusqu'au 19 mars 1962 date du cessez le combat en Algérie. Nous étions la troisième génération du feu, après celle de la Grande Guerre (1914) et celle de la guerre de 1939-1945.

Aujourd'hui nous sommes les survivants de ces heures sombres, présents devant ce monument aux morts pour honorer la mémoire de nos frères d'armes, morts pour la France.

Leur mémoire porte des valeurs : regarder l'Histoire en toute lucidité, ne jamais oublier le sang versé et les souffrances endurées de part et d'autre avec une volonté d'apaisement et de réconciliation. Par-delà la déchirure, les blessures à l'âme d'une guerre aux feux mal éteints, nous refusons que notre passé devienne celui de nos enfants et petits-enfants.

Toutes les guerres sont cruelles, particulièrement celles qui ne disent pas leur nom aujourd'hui et tuent encore des milliers d'innocents. Aujourd'hui, nous les anciens, devons faire partager aux jeunes les valeurs contenues dans la devise de la République, et l'amour de la Patrie

Notre Fédération des anciens Combattants (Fnaca) a souffert comme vous tous des conséquences de cette pandémie qui a gagné le monde entier. En respectant les contraintes sanitaires, notre comité a pu se réunir en octobre 2021. Cette assemblée générale a permis de reprendre un programme d'activités pour l'année 2022, en particulier la préparation du soixantième anniversaire du cessez-le-feu le 19 mars prochain.

Nous avons une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés depuis deux ans. Nous espérons bien que nous serons en mesure en 2022 de déposer sur leur tombe la plaque du « souvenir des Anciens Combattants ». En souhaitant que la situation sanitaire s'améliore, je forme pour la nouvelle année des vœux de bonne santé pour vous tous, avec la joie de préserver nos liens d'amitié et de fraternité.

**Michel Moreau président**



**F.N.A.C.A.**

**Comité Cantonal MÂCON-SUD**

Vinzelles - Varennes - Loché - Fuissé  
Solutré.

**Siège Social** : Mairie de Vinzelles



Il y a 20 ans, c'était le traditionnel méchoui à la Grange du Bois.





## INAUGURATION DE LA MAIRIE

C'est à l'occasion de la fête nationale célébrée sur le parvis de la mairie que la municipalité a inauguré le bâtiment récemment rénové.

Après les traditionnels discours des personnalités présentes, M. le Maire a tenu à saluer le travail des entreprises qui ont œuvré pendant les 6 mois de travaux.

Il a également rappelé le montant de l'investissement (169 000 € HT) et celui des aides accordées par l'État, le département et MBA à hauteur de 106 823 €.

L'assistance, nombreuse malgré les conditions climatiques défavorables, a ensuite été invitée à visiter les bureaux avant de se voir conviée à un apéritif festif.

**Guy Ranchin**



## UN NOUVEAU TRACTEUR POUR LE SIVOM

Le vendredi 12 mars, c'est, accompagnés de leurs employés municipaux, que les maires des 2 communes de Varennes-lès-Mâcon et Vinzelles, ont pris livraison, aux établissements CLAAS, d'un nouveau tracteur.

Vu les nombreuses pannes de l'ancien matériel, il ne fait aucun doute que cet investissement apportera plus de performance et d'efficacité dans l'exécution des tâches qui lui seront demandées.

**Guy Ranchin**





## MISS VAL DE SAÔNE



Le Comité Miss Val de Saône a organisé dans la salle des fêtes l'élection de MISS VAL DE SAÔNE 2022 le samedi 30 octobre.

C'est une salle comble qui a passé une agréable soirée en compagnie des concurrentes.



## AMICALE DES BOULES VINZELLES – LOCHÉ

Une année bouliste 2021 écourtée ! Suite aux restrictions sanitaires, l'activité a débuté juste avant l'été.

Nous avons pu organiser 2 concours amicaux :

- Le 17 juillet : le challenge « Lassarat »
- Le 2 août : le challenge « Cave Coop »

Tous deux ont connu un réel succès les joueurs et amis ont apprécié ces premières rencontres afin de se retrouver.

Les entraînements du jeudi après-midi ont également repris à la satisfaction de chacun de s'affronter sur les jeux.

Actuellement, les concours officiels se programment progressivement selon l'allègement des mesures sanitaires.

Pour l'année 2022, l'Amicale envisage quelques concours et, bien sûr, le repas dansant qui aura lieu le samedi 5 mars. Vente des cartes auprès des boulistes !

Nous vous rappelons que les concours amicaux sont ouverts à toutes et à tous de même que les entraînements des jeudis après-midi cela dès le printemps et bien entendu selon la météo.

L'Amicale des boules « Vinzelles-Loché » souhaite à toutes et à tous une bonne année 2022.

Patrice Moreau

## CALENDRIER 2022

Samedi 5 mars : Repas dansant

→ CONCOURS

Mercredi 16 juin : Vétérans en quadrettes (Les 4 saisons à Loché)

Samedi 25 juin : Challenge du caveau en doublettes

Lundi 1<sup>er</sup> août : Challenge Cave coop - 8h - doublettes

→ CONCOURS AMICAUX

Samedi 16 juillet : Challenge Lassarat - 14h - doublettes

Samedi 10 septembre : Challenge du Souvenir - doublettes





## AUTOUR DU PRESOIR

L'année 2021 ne sera pas à garder en mémoire. Les aléas climatiques, à commencer par les trois nuits de gel en avril, puis les semaines froides et pluvieuses agrémentées de quelques averses de grêles, ont provoqué l'arrivée des maladies cryptogamiques. La nature ne pouvait pas faire mieux pour atteindre le moral des viticulteurs. Le mâconnais a souffert de ces intempéries.

Si l'on pouvait espérer en juillet une accalmie avec un temps plus sec, il n'en fut rien. Les vendanges se firent début septembre avec quelques jours de pluie.

Une année compliquée pour les viticulteurs. À la cave coopérative, le président semblait moins inquiet. Une récolte déficitaire certes mais moins touchée par rapport au vignoble au nord de Mâcon. L'année 2019 fut également celle d'une rentrée avec des hectos en moins. À ce rythme, les trésoreries des exploitants vont souffrir d'un manque de revenus.

Espérons que la prochaine saison soit meilleure avec une météo plus clémente. Le réchauffement de la planète ne serait-il pas responsable de cette succession d'incidents climatiques ?

Le viticulteur est de nouveau dans sa vigne pour la taille hivernale. Travail minutieux et qui reste manuel.

Souhaitons à tous les vigneron du village une année excellente qui fera oublier les récoltes précédentes.

Bonne année !

Michel Moreau





## CLUB DES AÎNÉS RURAUX " LA VIEILLE VIGNE "



En 2020, aucune réunion ne fut possible, et je pensais qu'en 2021 nous aurions repris nos activités. Hélas pour notre association comme pour tout le monde, la pandémie ne nous laissait peu d'espoir de reprendre nos

réunions du mardi. Au mois d'août, le bureau a décidé de convoquer les adhérents du Club le mardi 5 octobre.

Nous avons vécu ainsi notre première réunion de l'année. Nous étions 35 présents sur les 47 adhérents inscrits. Après 18 mois d'absence, les discussions furent animées !

Le repas du 11 novembre a été maintenu, comme l'assemblée générale fixée au 7 décembre.

L'appel des cotisations se fera le mardi 4 janvier avec la traditionnelle galette. Espérons que le Covid 19 ne viendra pas nous perturber ! En principe nous reprendrons le rythme des réunions le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois, à 14 heures à la salle des fêtes.

Le repas dansant n'aura pas lieu en février.

Je souhaite qu'au cours de cette nouvelle année de jeunes retraités viennent nous rejoindre, j'ai eu le plaisir d'accueillir trois nouveaux adhérents en octobre.

Je forme des vœux de bonne santé pour vous et vos familles, et une année plus paisible.

Je n'oublie pas nos anciens qui sont à l'extérieur, ou qui pour des raisons de santé, ne peuvent se déplacer.

Bonne Année

**Maurice GRIFFON, président**



## RENCONTRES ET LOISIRS - PROGRAMME 2021/2022

### ► PATCHWORK

Activité bimensuelle, le lundi de 14 à 17h à la salle des fêtes  
1<sup>ère</sup> séance : à définir ultérieurement

### ► INFORMATIQUE

Activité hebdomadaire, le mardi matin, au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment de l'agence postale

2 groupes constitués : 9h00 / 10h30 et 10h30 / 12h00

Animateur : Jean-Claude Froment

Tarif annuel : 50 €

Les "cours" s'adressent aux débutants et aux personnes déjà expérimentées.

### ► GYMNASTIQUE (entretien, remise en forme)

Activité hebdomadaire, le vendredi de 10h à 11h à la salle des fêtes (ou à l'extérieur selon la météo). Les cours ont commencé en septembre mais il est possible de s'inscrire à tout moment.

Animatrice : Isabelle Froissart

Tarif annuel : 120 €

### ► ANGLAIS (1<sup>er</sup> niveau - 2<sup>ème</sup> niveau - Conversation)

Cette activité est suspendue pour 2021/2022 à la demande des animateurs.

### ► ESPRIT FIT - ZUMBA - POUND FITNESS - DANCE FITNESS

Activité interrompue actuellement. Nous sommes à la recherche d'un animateur/animatrice à raison d'une heure par semaine en soirée.

Pour toutes les activités, vous pouvez participer à plusieurs séances avant de vous engager pour l'année (règlement annuel en 1 fois au nom de l'Association Rencontres et Loisirs à Vinzelles).

**Pour tout renseignement relatif aux activités et à l'association : appeler le 06 81 93 94 63.**

→ Pass sanitaire obligatoire





## LA ROUTE DES ALLEMANDS : UNE ARTÈRE INTERNATIONALE ?

Pourquoi la route entre Crêches et Prissé, qui traverse notre commune, s'appelle-t-elle « La route des Allemands » ?

Ce n'est certainement pas en raison de l'arrêt à la cave de Vinzelles Les Grands Crus Blancs, de nos amis allemands allant sur la Côte d'Azur ou revenant du midi attirés par la réputation de nos vins ! Il faut plutôt rechercher des raisons historiques à cette dénomination très ancienne.

Les uns ont cru que l'origine de ce nom datait de 1814, époque où les Autrichiens – et non les Allemands – occupaient la région après la première abdication de Napoléon, exilé à l'Île d'Elbe. En effet lors du retour de l'Aigle en mars 1814, les glorieux soldats d'Augereau remontant de la Provence vers Paris, se heurtèrent le 11 mars à des milliers d'occupants postés sur les hauteurs de Chaintré et de Vinzelles, leur barrant le passage. Après un duel d'artillerie et un dur combat d'infanterie, les français perdaient environ 700 hommes. Des paysans accourus des villages voisins, armés sommairement s'étaient joints à nos soldats : deux d'entre eux furent pris les armes à la main et fusillés dans la cour du château de Varennes. Mais le vol de l'Aigle allait se poursuivre avec la fuite des armées coalisées... qui reviendront occuper quelques semaines la région en 1815 après Waterloo !



Jean-Casimir  
du Palatin

D'autres historiens ont pensé que l'origine du Chemin des Allemands remontait à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle pendant les Guerres de Religion. Les archives établissent en effet qu'une troupe de 20 000 reîtres passa aux abords de Mâcon en février 1576 pour se diriger vers le Charolais. Ces soldats originaires du Palatinat, ravagèrent nos régions et étaient commandés par le comte palatin Jean-Casimir, allié des princes protestants français Condé, d'Alençon et le futur Henri IV (« les malcontents »!) en guerre contre le roi très catholique Henri III.

Mais de très vieux papiers mentionnent déjà l'existence d'un Chemin des Allemands au XV<sup>e</sup> siècle pendant la Guerre de Cent Ans. Dans un ancien terrier (registre des actes définissant les droits seigneuriaux) du fief de Banand à Vinzelles daté de 1437, il est fait mention d'un chemin allant de Crêches à Cluny, appelé « des Alemans ».

Il est probable que cette voie date de 1418, époque à laquelle des mercenaires allemands exécutèrent des travaux entre Crêches et Saint Sorlin pour le comte Gérard de La Guiche. Le bailli de Mâcon, rallié aux Bourguignons avait décidé avec leur aide d'assiéger les Armagnacs retranchés dans le château de Solutré.

Des archives conservées à Mâcon, mentionnent dès novembre 1417 le cantonnement à Vinzelles et Serrières d'une compagnie d'arbalétriers à cheval originaires du Rhin supérieur, commandée par un certain Jean de Ringgenberg et placée sous l'autorité du chevalier Humbert de Saint Amour, seigneur de Vinzelles.

Le procès-verbal d'une revue organisée à Mâcon le 15 novembre 1418 mentionne encore la présence de ces compagnons allemands (*landsknecht* à l'origine du mot lansquenets).

Ils sont armés de piques et de pertuisanes. Les fantassins possèdent leur épée et leur habillement. Le reste de l'armement et les munitions leur sont fournis par le capitaine. Les mâconnais garantissent l'approvisionnement et une solde mensuelle aux mercenaires.

À cette époque notre village comptait 31 feux ou ménages et nos aïeux subissaient durement la guerre qui alors faisait rage. Les Bourguignons du terrible duc Jean sans Peur et leurs alliés anglais (qui avaient conquis la Normandie) se battaient dans tout le pays contre les Armagnacs qui soutenaient le pauvre Dauphin, le futur Charles VII, fils du Roi fou. Jeanne d'Arc est encore un enfant.

Ainsi la région mâconnaise était sur la ligne de fracture entre les belligérants. Le château de Solutré, qui sera détruit en mai 1418, était la place forte avancée des Armagnacs venus du Lyonnais et de l'Auvergne alors que Mâcon était tenu par le duc de Bourgogne aidé de mercenaires suisses et allemands.

Heureusement les nombreuses guerres qui ont ravagé notre pays depuis des siècles ont aujourd'hui cessé pour le bonheur de tous. Le général de Gaulle et le chancelier Adenauer ont scellé en 1963 par un traité la réconciliation entre les deux ennemis de toujours. On pourrait, peut être rebaptiser notre chemin des Allemands « la route de l'amitié franco-allemande » !

Par Jean-Amédée LATHOUD

### SOURCES

- Henry Desvignes, *En suivant le chemin des Allemands*, in *Annales de l'Académie de Mâcon*, 1944-1945, tome XXXVII, p. 149 et suiv.
- JC Longepierre - Michel Moreau - Marc Goy, *Histoire de Vinzelles*, 2014.
- Benoît Léthenet, *Espions et pratiques du renseignement- Les élites mâconnaises du XV<sup>e</sup> siècle*, Presses universitaires de Strasbourg, 2019.



Jean sans Peur,  
huile sur chêne, musée du Louvre,  
début du XV<sup>e</sup> siècle.



## PAROISSE NOTRE-DAME-DES-VIGNES

### L'ÉGLISE ROMANE SAINT-GEORGES

Notre église est une construction qui date du XI<sup>e</sup> siècle. Cet édifice consacré au culte catholique, aux lignes régulières et sobres, fait partie du patrimoine culturel du village depuis la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation de l'État et de l'Église. Les bâtiments affectés au culte deviendront à partir de cette date la propriété de l'État ou de la commune. En contrepartie celle-ci prendra en charge les dépenses nécessaires à l'entretien de l'église.

Ces dernières années, les municipalités n'ont pas ménagé leurs efforts pour garder ce patrimoine en bon état. Plantée au milieu du village, l'église est le reflet de l'embellissement communal.

L'aménagement intérieur restant à la charge de la paroisse, plusieurs chantiers furent mis en route pour mettre aux normes la sécurité des fidèles, comme les installations électriques, le chauffage, la sonnerie des cloches, le mobilier...

L'association paroissiale (dissoute cette année) a eu le souci de rendre l'église accueillante et d'assurer les travaux intérieurs pour permettre, depuis le Concile de Vatican II, (octobre 1962, sous Jean XXIII) de célébrer la messe en français et non plus en latin, le prêtre officiant face au peuple.

Cependant, une exception a été faite dans notre église. Avec l'accord de Mgr Benoit Rivière, évêque d'Autun, et de Pierre Dhaussy, curé de la paroisse Notre-Dame-des-Vignes, le Père Philippe Comby a été autorisé à occuper les lieux pour célébrer chaque dimanche la messe selon le rite romain issu du concile de Trente et du catholicisme traditionaliste. Voilà pourquoi tous les dimanches matin les cloches sonnent à toute volée pour appeler les fidèles.

Bonnes fêtes de Noël et une heureuse année 2022 !



### MAISON PAROISSIALE

97 rue Jules Chauvet - Cidex 204 - 71570 La Chapelle-de-Guinchay

Tél. : 03 85 36 72 03

E-mail : paroisse.ndv@orange.fr

Une secrétaire assure la permanence : les lundis, mardis et mercredis de 9h à 12h, les jeudis et vendredis, de 14h à 17h.



### À Vinzelles, ils sont à votre écoute et assurent la distribution du bulletin paroissial :

Michel Leroux	03 85 35 62 93
Nelly Lefèbvre	03 85 35 62 18
Catherine Kéraudren	03 85 35 69 13
Pierre & Justina Mioland	03 85 35 66 78
Patrick & Isabelle Lenadan	03 85 35 61 73
Yvonne & Michel Moreau	03 85 35 64 53
Monique Pelletier	03 85 35 62 08





## LISTE DES RÉFÉRENTS VOISINS VIGILANTS



PERSONNE RÉFÉRENTE	ADRESSE	SECTEUR
<b>Guy RANCHIN</b>	84, rue de la Bruyère Tél. : 06 11 42 75 62 Email : guy.ranchin@orange.fr	Réfèrent Mairie
<b>Bernard BOURDON</b>	1407, route des Galopières Tél : 06 47 69 56 84 Email : bernard.renee.bourdon@orange.fr	Réfèrent Centralisateur
<b>Michel GIRODET</b>	268, rue des Buchardières Tél : 06 85 99 26 13 Email : danielle.girodet@orange.fr	Rue des Buchardières Rue des Pétaux Rue du Château
<b>Robert AJALBERT</b>	105, rue de Malpertuis Tél : 06 74 18 99 93 Email : robert.ajalbert@wanadoo.fr	Rue de Malpertuis Rue des Guillots Route des Galopières
<b>Patrice MOREAU</b>	187, rue de Sency Tél : 07 81 78 10 69 Email : moreau.andrepatrice@neuf.fr	Rue de Sency - Chemin de la Dame Rue des Morandes - Rue des Sources
<b>Jacques TRANCHAND</b>	30, rue de la Calatière Tél : 06 75 38 58 66 Email : jacquetranchand@orange.fr	Réfèrent Centralisateur suppléant Rue des Quarts - Rue du Bourg
<b>François VUILLAUME</b>	86, rue de la Calatière Tél : 06 77 09 54 34 Email : francois.vuillaume5@wanadoo.fr	Rue de la Calatière
<b>Jean-François KUMPF</b>	233, rue de la Cadole Tél : 06 72 02 05 21 Email : jffmslracav@hotmail.fr	Rue de la Cadole Rue du Paradis
<b>Martine MULLIERE</b>	144, rue des Prés longs Tél : 06 98 64 00 56 Email : martinem71@yahoo.fr	Rue des Prés longs Rue de la Bruyère Rue des Foreys
<b>Brigitte BERTRAND</b>	154, rue du Pré du Breuil Tél : 06 26 92 14 23 Email : jean_jacques.bertrand@bbox.fr	Rue du Pré du Breuil Rue de Banand Rue de Méziat
<b>Yves ANDREUX</b>	79, rue de l'Église Tél : 06 77 95 42 45 Email : yves.andreux@wanadoo.fr	Rue de l'Église Rue aux Bourgeois Rue des Verchères

Comme convenu avec notre gendarme référent Victor DUPIN, une réunion avec la gendarmerie sera organisée début 2022 afin d'actualiser les consignes. **Le Maire**



## LE SSIAD - SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Le Service de Soins Infirmiers À Domicile du Mâconnais Sud est une association loi 1901, créée le 27 juillet 1992, adhérente à la fédération ADMR de Saône-et-Loire.

Le SSIAD intervient sur 28 communes dont la vôtre et a une capacité de 38 patients maximum.

Afin d'apporter une réponse personnalisée aux patients, une équipe de 9 aides-soignantes se relaie 7 jours sur 7 avec l'appui d'une infirmière et d'une infirmière coordinatrice.

Dans le but de contribuer au maintien à domicile, le SSIAD a pour mission d'assurer les soins d'hygiène et de confort ainsi que certains soins infirmiers techniques.

La prise en charge des patients n'est possible que si elle répond aux critères cumulatifs, définis par l'Agence Régionale de Santé.

Sur prescription médicale et dans la limite des places autorisées, sont ainsi admises en SSIAD :

- ▶ Les personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes (Une priorité sera portée sur les personnes isolées et en GIR 1 ou GIR 2\*.)
- ▶ Les personnes adultes de moins de 60 ans en situation de handicap

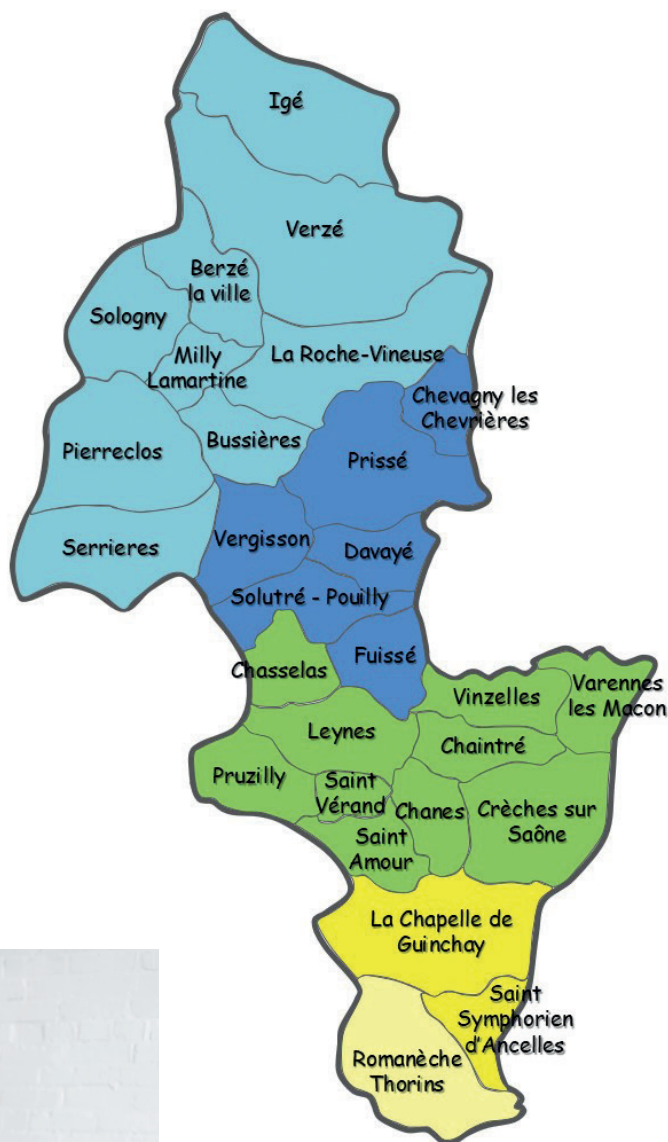
Une inscription sur la liste d'attente est nécessaire, et sera validée par une évaluation à domicile réalisée par l'infirmière afin de déterminer le degré de dépendance, les attentes et les besoins de la personne.

Le SSIAD travaille en partenariat avec les infirmiers libéraux, le service d'aide à domicile, le Resoval, la Maison Locale d'Autonomie, les résidences autonomie, l'école d'infirmières et d'aides-soignantes, l'HAD, la Maison de Santé de Crèches-sur-Saône ...

### Contact pour plus de renseignements

**Amandine Lapalus - Infirmière Coordinatrice**  
50, rue de la Brancionne - 71680 Crèches-sur-Saône  
03 85 37 46 31 - ssiad.creches@orange.fr

\* Le GIR correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne dépendante. Il est calculé à partir de la grille AGGIR.





## L'ADMR

L'ADMR de Crêches-sur-Saône propose des services d'aide à la personne dans 11 communes environnantes : Chaintré, Chânes, Chasselas, Crêches-sur-Saône, Leynes, Loché, Varennes-lès-Mâcon, Vinzelles, Pruzilly, Saint-Amour et Saint-Vérand.

Environ 21 salariés interviennent au domicile de près de 180 bénéficiaires pour les aider dans les actes essentiels de la vie quotidienne (aide au ménage, aide à la toilette...). L'association aide tous les publics (personne âgée, personne handicapée, famille avec ou sans enfants, personne malade).

Le personnel bénéficie chaque année de formations, afin d'être au plus près des besoins des personnes fragiles, et ainsi dispenser une aide appropriée à chacun (certaines interventions ont lieu du lundi au dimanche).

L'Association ADMR de Crêches sur Saône est dirigée par un Conseil d'Administration et représentée par un bureau. Une vingtaine de bénévoles donnent de leur temps pour assurer les permanences, le suivi des dossiers et les visites auprès des bénéficiaires.

Parmi les services proposés, le portage des repas rencontre un succès croissant. L'ADMR finance la location d'une camionnette réfrigérée pour réaliser les tournées, trois fois par semaine, afin d'apporter les plateaux-repas aux domiciles des bénéficiaires.

La situation sanitaire qui s'est prolongée en 2021 a contraint l'ADMR à reporter des activités : ainsi, pour la deuxième année consécutive, l'après-midi récréative à destination des personnes aidées n'a pas eu lieu et est reportée en 2022. De même, la journée détente pour les salariés et les bénévoles, a dû être annulée en juin.

L'Association ADMR de Crêches sur Saône a cependant maintenu « l'opération choucroute » en proposant à la vente le dernier dimanche du mois d'octobre, une choucroute préparée par le traiteur local Mille et un Saveurs. Celle-ci a été distribuée au local de l'Association dans une ambiance conviviale, mais a pu être livrée à la demande des bénéficiaires.

Le bureau de l'Association est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et l'après-midi sur rendez-vous. Un répondeur téléphonique est à disposition en dehors de ces horaires pour répondre à des situations d'urgence, d'hospitalisation, de retour de soins, d'arrêts de travail...

**Comme chaque fin d'année, l'ADMR propose un calendrier avant les fêtes et remercie les habitants du secteur pour leur accueil et leur générosité.**

### Contact pour plus de renseignements

#### Maison des Services

34, route d'Arciat – 71680 Crêches-sur-Saône

Tél. : 03 85 36 52 07

Courriel : info.creches@admr.org

**Martine Ferret**



pour tous, toute la vie, partout

## RECRUTEMENT

L'association lance un appel auprès des habitants pour favoriser le recrutement du personnel. **Les CV et les lettres de motivation sont à adresser à la Maison des Services, à Crêches.**

La profession d'aide à domicile demande des qualités techniques, mais aussi et surtout humaines, pour intervenir auprès de personnes en difficulté ou démunies et les aider à bien vivre chez elles. Ce métier qui a été revalorisé au 1<sup>er</sup> octobre, mérite toute l'attention des autorités pour garantir le lien social entre les générations.





## MBA (Mâconnais-Beujolais Agglomération)

### Personnes à mobilité réduite : MBA accompagne vos déplacements !

Mâconnais-Beujolais Agglomération dispose d'un service dédié aux déplacements des personnes à mobilité réduite.

Ce service, qui compte déjà plus de 3 000 usagers par an, s'adresse aux personnes en situation de handicap, aux personnes âgées en perte d'autonomie et aux personnes éprouvant des difficultés temporaires de mobilité, résidant sur le territoire de MBA. Il leur permet d'être accompagnées et transportées en tous points du territoire des 39 communes de l'agglomération, sur inscription et réservation préalables, pour le tarif d'un ticket de bus.

En pratique, l'usager doit réserver une date, une heure et un lieu de rendez-vous sur simple appel téléphonique et s'acquitter de son titre de transport.

Un accompagnant vient alors le chercher à l'heure et au lieu convenus, pour le conduire à la destination de son choix à bord d'un véhicule adapté. Il peut même l'aider à porter des menus objets ou quelques courses. Des déplacements groupés ou avec accompagnants sont possibles, sous réserve de places disponibles.

La procédure à suivre pour bénéficier de ce service est décrite ci-dessous :



## COMMENT ACTIVER LE DISPOSITIF DE MOBILITÉ POUR TOUS ?

- 1 VOUS RENDRE À LA MAIRIE OU AU CCAS DE LA COMMUNE**
  - Justificatif d'identité,
  - Justificatif de domicile
  - Carte d'invalidité ou justificatifs de droits PCH, ACTP ou APA
  - Pour une mobilité réduite temporaire, certificat médical
- 2 VOUS RENDRE À LA BOUTIQUE TRÉMA**

9 Rue Mathieu à Mâcon, muni de l'attestation délivrée par la commune et d'une pièce d'identité
- 3 TÉLÉPHONER N°VERT 0800 35 00 34**

LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 17H00

Le service assuré toute l'année, du lundi au samedi de 8h00 à 19h00\*

\*RÉSERVATION DU TRAJET LE PLUS TÔT POSSIBLE ET AU PLUS TARD 48H À L'AVANCE. SERVICE SOUMIS À DISPONIBILITÉ.

[www.trema-bus.fr](http://www.trema-bus.fr)

Mâconnais-Beujolais AGGLOMÉRATION

### Grand cycle de l'eau : Rien ne disparaît dans vos toilettes !

Régulièrement, MBA intervient sur le réseau d'assainissement collectif pour le débarrasser des objets qui devraient être jetés dans les poubelles d'ordures ménagères résiduelles.

Les canalisations et les pompes de relevages sont encombrées le plus souvent de lingettes, mais aussi de gants, protections, médicaments qui ont un impact sur l'environnement aquatique, demandent des interventions coûteuses et perturbent le fonctionnement des stations d'épuration.

Rappelons que même s'il est précisé sur le paquet que la lingette est biodégradable, celle-ci n'a pas le temps de se détériorer dans les réseaux. Pour éviter tout désagrément, elle doit donc être jetée dans la poubelle.





**MÉMO TRI**  
NATURELLEMENT, JE TRIE!

Tous les emballages qui se trient se mettent dans les contenants SANS SAC

COLONNE JAUNE	COLONNE BLEUE	COLONNE VERTE
<p><b>INUTILE DE LAVER</b></p> <p>Bouteilles et flacons dévissables en plastique, briques alimentaires, emballages métalliques, cartonnets</p>	<p><b>MÊME SOUILLÉS</b></p> <p>Papiers (journaux, cahiers, livres, enveloppes, courriers, imprimés publicitaires...)</p>	<p><b>INUTILE DE LAVER</b></p> <p>Bouteilles, pots et bocaux en verre</p>
<p>TOUT DÉPÔT AU PIED DES CONTENEURS EST FORMELLEMENT INTERDIT. IL CONSTITUE UN DÉPÔT SAUVAGE.</p>	<p>PENSEZ À DEMANDER UN STOP PUB POUR RÉDUIRE VOS DÉCHETS PAPIER.</p>	<p><b>SONT REFUSÉS</b> Ampoules, miroirs, vases, spatules, vaisselle, ...</p> <p>LE VERRE DE VAISSELLE CASSE DOIT ÊTRE JETÉ DANS LE SAC D'ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES</p>

**DÉCHET TRIÉ, DÉCHET RECYCLÉ**

Charné, Chânes, La Chapelle-de-Guinçay, Chazelles, Clèches-sur-Saône, Leynes, Pruzilly, Romanèche-Thorins, Saint-Amour-Bellevue, Saint-Symphorien-d'Ancelles, Saint-Vérand, Varennes-lès-Mâcon, Virazelles.

Consignes valables jusqu'au 31 décembre 2022

**ZONE SUD**

MÂCONNAIS BEAUJOLAIS AGGLOMÉRATION  
Direction des déchets ménagers et assimilés  
124 rue du Grand Pré - ZAC de Sennecé-lès-Mâcon - 71000 MÂCON  
environnement@mb-agglo.com ou 03 85 38 44 39

[www.mb-agglo.com](http://www.mb-agglo.com)

## RÉDUIRE, RÉUTILISER, RECYCLER : CONTINUONS À ADOPTER #LESBONNESHABITUDES

### Les « 3R », qu'est-ce que c'est ?

Chaque année, 326 millions de tonnes de déchets sont produits en France par les activités économiques et les ménages, selon l'Ademe. Diminuer notre production de déchets, c'est économiser les ressources épuisables de la planète mais aussi limiter les impacts liés à leur production et à leur gestion.

### Comment agir ?

En adoptant les bonnes habitudes ! Réduire, Réutiliser et Recycler, c'est le trio de comportements gagnants pour une consommation plus responsable.

- Réduire nos déchets,
- Réutiliser nos objets pour allonger leur durée de vie autant que possible,
- Bien trier nos déchets pour qu'ils soient recyclés en nouvelles ressources.

Avoir ces réflexes au quotidien, c'est s'engager à son échelle pour une consommation plus responsable et une économie plus circulaire.

## PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural)

Le PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) comprend 4 communautés (MBA, CLUNYSOIS, TOURNUGEOIS, ST CYR-MÈRE BOITIER) regroupant 123 communes et 114 000 habitants.

Il doit produire le SCoT (Schéma de COhérence Territoriale) à l'horizon fin 2022. SCoT qui traitera de nombreux (tous ?) aspects de notre environnement : urbanisme, développement économique, déplacements, commerce, habitat, agriculture, paysages, santé, éducation, climat, environnement... "Organiser l'avenir du territoire pour les 20 prochaines années".

Vaste programme..., pesante machine..., choc de simplification ?

"Chaque problème, traité sur place, et le plus souvent résolu, n'impliquera plus la mise en marche d'une pesante et grinçante machine." Charles de Gaulle - *Le fil de l'épée*

Le Maire



Pôles en Équilibre Tenus par le Rural... Tiendra-t-il ?  
(sur le portail de la cathédrale d'Embrun, Hautes-Alpes - photo YA)



## SIVOM DE CHAINTRÉ - VINZELLES - VARENNES-LÈS-MÂCON

### DE NOUVELLES INSTALLATIONS DANS LES ÉCOLES DU RPI

Comme chaque année le SIVOM investit énormément pour les écoles afin que les enfants puissent apprendre dans des conditions agréables.

Après avoir renouvelé, en 2019 et 2020, une grande partie du parc informatique et avoir fait l'acquisition de tablettes pour les 3 écoles, c'est sur les cours d'école que le SIVOM a souhaité apporter de nouveaux aménagements de jeux cette année.

#### → École maternelle de Varennes-lès-Mâcon

Suite à la pandémie, la mairie a été dans l'obligation de retirer toutes les structures de jeux de la cour de récréation. L'ancien camion rouge et la balançoire en poussin étaient très appréciés des enfants mais malheureusement montraient quelques signes de faiblesse. Le conseil du SIVOM a donc décidé de renouveler ce matériel et de nouveaux aménagements fournis par la société Husson sont venus agrémente la cour d'école pour le plus grand plaisir des enfants.

#### → École de Vinzelles

La cabane installée dans la cour arrière de l'école de Vinzelles ne pouvait plus être utilisée à cause de sa vétusté, elle a donc été remplacée par un grand kiosque en bois. Le SIVOM a aussi choisi, après consultation des enseignantes, d'acheter une table de ping-pong conçue pour l'extérieur. Ces aménagements viennent en complément de ceux qui étaient déjà existants (petit terrain de foot, bancs et table de pique-nique).

#### → École de Chaintré

La cour d'école manquait d'équipements ludiques même si de nombreux jeux étaient proposés aux enfants (ballons, cordes à sauter, échasses...). Le SIVOM a donc décidé d'acquérir pour l'école une table de ping-pong, 2 bancs pour que les enfants puissent s'asseoir et une table de pique-nique pour le dessin.

### BILAN DE LA PREMIÈRE ANNÉE DU RESTAURANT SCOLAIRE

Le SIVOM, qui a pris en charge les cantines pour assurer le repas de midi aux enfants pendant les périodes scolaires depuis septembre 2020, peut dresser un bilan positif de cette première année. La nouvelle organisation élaborée ainsi que le recrutement d'un personnel qualifié et expérimenté, nous permettent de pouvoir accueillir près de 150 enfants tous les midis dans de bonnes conditions.

Depuis la rentrée de septembre 2021, une personne supplémentaire, Mme Céline SANCHEZ, a été recrutée pour le restaurant scolaire de Varennes ainsi qu'en tant qu'ATSEM à l'école maternelle.

Mme Delphine FOUILLET a été affectée au restaurant scolaire de Vinzelles et Mme Maryline DUPERRET à celui de Chaintré.

Les repas fournis par la société RPC à Manziat sont très satisfaisants, les enfants profitent de repas équilibrés et variés.

Séverine Martins



Maryline



Céline



Delphine





## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE « LES VIGNES FLEURIES »

L'année scolaire 2020/2021 a été encore une fois perturbée par la situation sanitaire. En effet, dès novembre 2020, les élèves ont dû porter le masque et les deux classes de CM1 et CM2, dans les locaux mais aussi à l'extérieur, n'ont pu être mélangées. Néanmoins, les élèves ont bénéficié d'un enseignement en présentiel sur l'année (seule une semaine d'école à distance a été décidée par le gouvernement).

Comme habituellement, un fil conducteur avait été choisi pour cette année scolaire, celui des couleurs. Les 27 élèves de CM2 de Mme André-Croési et les 19 CM1 de Mme Peguet ont donc travaillé dans de nombreuses disciplines autour de ce thème (en littérature, poésie, arts plastiques, éducation musicale...). Le choix d'un thème sur l'année est toujours extrêmement porteur et motivant pour les enfants !

Plusieurs sorties, toujours en lien avec ce thème ont malheureusement été annulées en raison du contexte sanitaire, comme la sortie au théâtre de Mâcon pour assister à la pièce de théâtre *Verte* adaptée du livre éponyme de Marie Desplechin. Le spectacle des élèves en présence des parents, l'exposition de fin d'année... n'ont pu se faire... À la grande déception des élèves bien sûr mais aussi des enseignantes, le voyage scolaire avec nuitée prévu à Bibracte et Alésia n'a pas pu avoir lieu...

Une petite éclaircie en fin d'année a tout de même permis aux élèves de fêter carnaval le vendredi 2 avril et de se rendre au Cinémarivaux le jeudi 10 juin pour visionner le film *Calamity, une enfance de Martha Jane*. Une sortie de fin d'année à l'Abbaye de Cluny a pu être organisée. Les élèves ont visité les lieux et participé à des ateliers pédagogiques en lien avec le programme d'histoire de cycle 3. Une journée très agréable pour tous !

La fin de l'année 2020/2021 a vu le départ de Mme André-Croési, enseignante des CM2 qui souhaitait se rapprocher davantage de Mâcon et de son domicile. Très impliquée dans son métier, elle était très appréciée des enfants et de ses collègues. Nous lui souhaitons une heureuse poursuite dans sa vie professionnelle !

L'été 2021 a été marqué par d'importants travaux de réfection à l'école (toit terrasse rénové, cour regravillonnée, bac à sable retiré, table de ping-pong et kiosque installés).

Le jeudi 2 septembre 2021, les élèves ont repris le chemin de l'école pour une nouvelle année scolaire. 24 élèves ont fait leur rentrée en CM1 et 19 en CM2, soit 43 élèves au total. Pour rappel, l'école est en RPI avec Chaintré qui accueille les CE1/CE2 et Varennes-lès-Mâcon qui se charge des maternelles et des CP.

À Vinzelles, Mme Peguet, directrice de l'école s'occupe toujours des CM1 tandis que les CM2 ont pu faire la connaissance d'une nouvelle enseignante. Cette dernière est secondée par Mme Bourquin qui la complète tous les lundis. Bienvenue à elles !

Depuis la rentrée, les élèves des deux niveaux travaillent sur le thème de « La ville », fil conducteur de l'année.

Ils ont également eu la chance d'assister au festival Barbacanes organisé au château de Varennes le vendredi 1<sup>er</sup> octobre célébrant deux monstres de la musique classique : Beethoven et Stravinsky.

Jeudi 21 octobre, ils se sont rendus au Cinémarivaux de Mâcon pour la projection du fabuleux film d'animation *La fameuse invasion des ours en Sicile*.

Cette rentrée promet donc une belle année scolaire 2021/2022, riche en projets et sorties !

**Pauline Peguet, Directrice**



RPI CHAINTRE-VARENNES-VINZELLES					
effectifs 2021-2022					
	Vinzelles	Varennes	Chaintré	extérieur	total
Mat. PS	7	4	3	2	16
Mat. MS	10	4	9	0	23
Mat. GS	8	9	3	2	22
CP	7	7	5	3	22
CE1	3	7	8	2	20
CE2	10	2	5	1	18
CM1	5	10	6	3	24
CM2	7	8	2	2	19
	57	51	41	15	164





## SERVICE ENFANCE ET VIE SCOLAIRE

### GARDERIE PÉRISCOLAIRE

La garderie périscolaire, qui va bientôt fêter ses 20 ans, rencontre toujours autant de succès. Ce service est devenu maintenant indispensable pour les familles. Les enfants des 3 écoles du RPI se retrouvent les matins et les soirs dans les locaux de l'école maternelle de Varennes -lès-Mâcon pour leur plus grand plaisir.

La pandémie n'a pas rendu cette année facile et les règles sanitaires ont pu être respectées par les agents d'animation mais non sans difficultés. Grâce à la vigilance de tous, nous n'avons pas eu à déplorer de fermeture des services.

**Horaires d'ouverture :** Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15 à 19h00.



### CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs a aussi, malgré les conditions actuelles, bien fonctionné. Nous avons réussi à mettre en place des animations de qualité tout en respectant les consignes sanitaires imposées.

Nous n'avons pas pu ouvrir pendant toute la période des vacances d'avril mais nous pouvons dire que les enfants étaient bien au rendez-vous cet été. 50 enfants ont pu profiter d'activités sur le thème des créatures et exceptionnellement un accueil a été fait en août sur les quelques jours avant la reprise de l'école.

Depuis la rentrée de septembre, nous avons une forte demande sur la structure et le centre a accueilli près de 50 enfants, sur les vacances de Toussaint, ce qui reste exceptionnel.

**Horaires d'ouverture :** Mercredi et vacances scolaires (sauf Noël & Août) de 7h30 à 18h30.

→ Pour nous contacter, vous pouvez appeler Séverine au 06 18 43 63 44

### TRANSPORT SCOLAIRE COLLÈGE ET LYCÉE

Pour tout renseignement concernant le transport scolaire du second degré, desservant Vinzelles à destination de Mâcon, et de Mâcon à Vinzelles :

→ Contactez directement le **Service Mobilités des Transports et des Infrastructures** au 03 85 39 93 40.

→ **E-mail :** transports71@bourgognefranche-comte.fr



### ASSISTANTES MATERNELLES

Assistantes maternelles exerçant à leur domicile :

- **Carine MARTINOT**  
1629, route des Galopières - 06 75 51 88 13
- **Pascale PRATA**  
74, rue des Prés Longs - 06 79 02 62 63



→ **Devenir assistant(e) maternel(le) :**

<https://www.saoneetloire71.fr/accueil/vous-etes-un-professionnel/devenir-assistant-maternel>

→ **Parents, employer un(e) assistant(e) maternel(le) :**

<https://www.saoneetloire71.fr/que-peut-faire-pour-vous/vous-etes-parents/modes-daccueil/assistantes-maternelles>



**Direction Enfance et Familles - PMI**

Département de Saône-et-Loire

Espace Duhesme

18 rue de Flacé - CS 70126

71026 Mâcon cedex 9

Tél : 03 85 39 56 63 - [www.saoneetloire71.fr](http://www.saoneetloire71.fr)



## LE SOU DES ÉCOLES DU RPI



L'association a été créée fin 2020. Sa présidente Ophélie Paquet, secondée par Geoffroy Cornutrait et tous les membres actifs, ont pour objectif premier de collecter des fonds grâce à différentes actions pour financer les projets des 3 écoles : spectacles, voyage de fin d'année, journée découverte d'un lieu, sortie musée, sortie cinéma, achat de petits matériels... Ensemble, nous œuvrons pour le bien-être et le plaisir des enfants. Les bénéfices sont intégralement distribués à chaque école du R.P.I.

Pendant l'année scolaire 2020-2021 nous avons pu réaliser quelques manifestations malgré un contexte sanitaire difficile :

### → Une vente à emporter : couscous et moelleux au chocolat le 3 mars 2021

189 parts préparées avec la collaboration du restaurant Fleurs de Vignes de Chaintré. Belle opération ! Merci au restaurateur !



### → Vente de gourdes en juin 2021

106 gourdes en métal avec bouchon vissé équipé d'un mousqueton ont été distribuées par le biais des écoles. Parfait pour les pique-niques en plein air !



### → La kermesse le vendredi 2 juillet 2021

Sous un temps magnifique, nous avons ravi petits et grands avec les traditionnels jeux du chamboule-tout, basket, pêche aux canards, courses en sac, parcours de motricités, jeux d'adresse... Puis avec un repas préparé par le restaurant Fleurs de Vignes de Chaintré : au menu poulet basquaise et riz, fromage, glace pour les enfants et tarte pour les adultes.

Nous remercions les institutrices et les parents pour leur précieuse aide dans la tenue des stands de jeux et le prêt de matériels. Merci également à tous les bénévoles de l'association pour la mise en place et le bon déroulement de la kermesse.



### → La boum le mardi 6 juillet 2021

L'année scolaire 2020-2021 s'est terminée par la BOUM des CM2 dans la salle des fêtes de Vinzelles. Pour leur dernier jour d'école, les 22 enfants ont passé une très bonne soirée !

Sur l'année scolaire 2021-2022, nous avons déjà effectué :

### → Vente à emporter de saucisson beaujolais-pomme de terre et moelleux au chocolat le 22 octobre 2021

228 parts ont été préparées par le restaurant Le Chambard de Varennes-lès-Macon. Un grand merci pour leur participation.

### → Vente de sapins de Noël le vendredi 10 décembre 2021

En provenance du GAEC DU PLAT DE L'AIR, producteur et spécialiste du sapin de Noël se situant à Chaponost près de Lyon (69). Ces sapins viendront embellir nos maisons pendant les fêtes de fin d'année.

Nous aimerions remercier tous les membres de l'association pour le temps et l'investissement qu'ils ont consacré aux diverses manifestations ainsi que les maires et conseillers municipaux de chaque commune pour leur soutien.

Les écoles ont besoin de nous tous afin de mettre en place des activités sportives, ludiques et culturelles pour nos enfants. Vous pouvez toujours nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter par mail : soudesecoles.cvv@gmail.com.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022 !

**Page facebook : Sou des écoles Chaintré, Varennes, Vinzelles**

**Gaëlle Besson**



### DATES À RETENIR

- **Brocante à Vinzelles :** dimanche 25 avril 2022
- **Kermesse à Varennes :** vendredi 1er juillet 2022
- **Boum des CM2 à Vinzelles** en soirée : jeudi 7 juillet 2022



## GUIDE PRATIQUE - DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Concernant	Où s'adresser ?	Pièce à fournir	Coût	Observation
<b>Extrait d'acte de naissance</b>	Mairie du lieu de naissance ou directement sur le site <a href="http://service-public.fr">service-public.fr</a>	Copie de la carte nationale d'identité	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec nom et adresse
<b>Extrait d'acte de mariage</b>	Mairie du lieu de mariage ou directement sur le site <a href="http://service-public.fr">service-public.fr</a>	Copie de la carte nationale d'identité	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec nom et adresse
<b>Extrait d'acte de décès</b>	Mairie du lieu de décès ou directement sur le site <a href="http://service-public.fr">service-public.fr</a>		Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec nom et adresse
<b>Duplicata du livret de famille</b>	Mairie du domicile ou du mariage		Gratuit	
<b>Carte nationale d'identité</b>	<b>Mairie de Crêches-sur-Saône sur rendez-vous au 03 85 36 57 90</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 photo d'identité (conforme aux normes RF)</li> <li>• 1 justificatif de domicile au nom du demandeur, copie de l'acte de naissance et la carte périmée</li> </ul>	Gratuit sauf en cas de perte ou de vol : un timbre fiscal de <b>25 €</b>	Présence obligatoire pour signature et prise d'empreinte.
<b>Passeport biométrique</b>	<b>Mairie de Crêches-sur-Saône sur rendez-vous au 03 85 36 57 90</b> Vous pouvez également pré-remplir le dossier sur le site <a href="http://ants.gouv.fr">ants.gouv.fr</a> . Le délai est d'une à deux semaines.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 photo d'identité (conforme aux normes RF)</li> <li>• 1 justificatif de domicile au nom du demandeur, carte d'identité et copie de l'acte de naissance sauf si CNI valide</li> </ul>	Timbre fiscal en fonction de l'âge : Personne majeure : <b>86 €</b> Entre 0 et 14 ans : <b>17 €</b> Entre 15 et 17 ans : <b>42 €</b>	Chaque enfant doit avoir son propre passeport. Présence de l'enfant. Les formulaires CERFA sont à retirer en Mairie de Vinzelles.
<b>Passeport en urgence</b>	<b>Préfecture de Saône-et-Loire</b> 196, rue de Strasbourg 71021 Mâcon Cedex 9 Tél. : <b>03 85 21 81 00</b>	Les pièces à fournir dépendent des documents d'identité que vous possédez déjà.	<b>30 €</b> en timbre fiscal	Délivré en urgence pour des motifs d'ordre médicaux ou humanitaires. Valable 1 an.
<b>Carte d'électeur</b>	Mairie du domicile	Document d'identité et justificatif de domicile	Gratuit	Être Français ou Européen et âgé d'au moins 18 ans
<b>Extrait de casier judiciaire</b>	Casier Judiciaire National 44317 Nantes Cedex 3 ou faire la demande directement sur le site : <a href="http://casier-judiciaire.justice.gouv.fr">casier-judiciaire.justice.gouv.fr</a>	Remplir le <b>formulaire Cerfa n°10071*14</b> , accompagné de la copie de la carte nationale d'identité	Gratuit	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Par courrier : joindre une enveloppe timbrée avec nom et adresse</li> <li>• En ligne : suivre les indications</li> </ul>

→ Découvrez tous les liens et services disponibles via le site internet de votre commune [vinzelles71.fr](http://vinzelles71.fr)

## AIDES AUX DÉMARCHES EN LIGNE



De plus en plus de démarches, administratives et autres, doivent être faites en ligne. Ce qui est une difficulté pour les personnes non connectées à internet, ou mal à l'aise avec cet exercice jamais facile si l'on manque d'expérience.

**Pour répondre à ce réel besoin, la commune propose une aide personnalisée :**

- en mairie (bureau du rez-de-chaussée, dédié à cette seule activité)
- le mardi entre 15 et 18 H (et plus si le besoin s'en fait sentir), sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de mairie (avant la veille 12 h)

La confidentialité est garantie (aide assurée par JC Froment ou bien le Maire ou le premier Adjoint).

**Le Maire**



## LA MAIRIE

**Maire** : Yves Andreux  
**1<sup>er</sup> adjoint** : Guy Ranchin  
 65, rue de la mairie - 71680 Vinzelles  
 Tél. 03 85 35 61 19  
 Mail : mairie-de-vinzelles@orange.fr

**Secrétaire de mairie** : Lucie Mathieu  
**Le secrétariat est ouvert au public** :  
 Lundi : 13h-18h  
 Mercredi : 9h-12h30  
 Vendredi : 14h-19h

### → Informations sur la commune

Arrondissement : Mâcon  
 Code postal : 71680  
 Superficie : 4,4 km<sup>2</sup>  
 Population : 702 habitants  
 Code INSEE : 71583  
 Altitude moyenne : 225 m

## NUMÉROS UTILES

- Sapeurs-pompiers : 18
- Police et Gendarmerie : 17
- SAMU : 15
- Appel secours européen : 112
- Enfance maltraitée : 119
- Samu social - Secours aux sans-abris : 115
- Gendarmerie de secteur :  
Rue des Cordiers - 71000 Mâcon  
03 85 22 97 10
- Drogue info service : 0 800 23 13 13
- Sida info service : 0 800 84 08 00
- Centre anti-poison Nancy : (réfèrent pour la Bourgogne) 03 83 22 50 50 ou Lyon : 04 72 11 69 11
- Hôpital de Mâcon : 03 85 20 30 40
- Assistante sociale : Permanences le mardi matin de 9h30 à 11h30 au foyer résidence (Cité Fleurie) à Crêches-sur-Saône.

Prendre rendez-vous au préalable au centre médico-social de Mâcon au 03 85 21 65 00.

- Ramassage des ordures ménagères : lundi et jeudi de chaque semaine.
- Conciliateur de justice : M. GM Thirion au 06 88 07 20 40 (sur rendez-vous).



## LE SITE DE LA COMMUNE

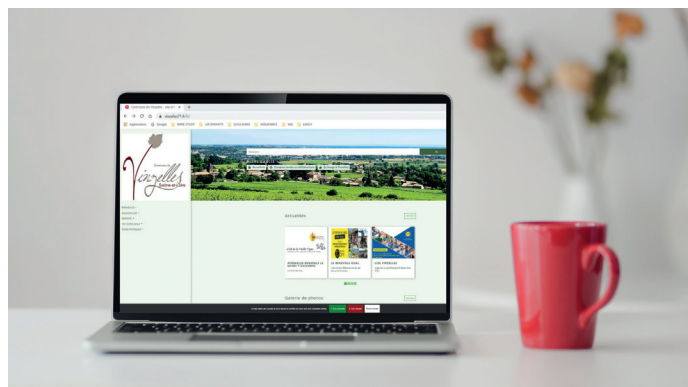
Notre site "vinzelles71.fr" a évolué dans le but de rendre encore plus facile l'accès aux informations qui y figurent.

Ces informations sont destinées aux habitants de notre commune. Elles émanent de la Mairie qui se fait également le relais de la Communauté de Communes, des Associations, et plus généralement de toute information pouvant intéresser les vinzelloises et vinzellois.

Le site est à votre service ; vos remarques et suggestions sont donc les bienvenues, vous pouvez nous les communiquer via l'onglet "Contactez la mairie".

Vous souhaitant une utile et agréable utilisation de "vinzelles71.fr".

**Le Maire**



[www.vinzelles71.fr](http://www.vinzelles71.fr)



@vinzelles71

## PANNEAU POCKET

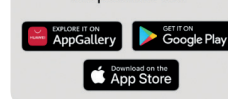


PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »



Disponible sur



### PanneauPocket au service des habitants de la commune de Vinzelles

La mairie de Vinzelles se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket.

Ce système simple et efficace permet de **prévenir instantanément** les citoyens à chaque **alerte et information de la Mairie**, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes.

Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseil municipal, événements de la vie quotidienne et manifestations... depuis chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, vous restez connectés à l'actualité de votre commune.

Accessible à tous et en téléchargement gratuit, l'application **ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle**. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone ou son ordinateur et mettre en favoris une ou plusieurs communes.





## AGENCE POSTALE COMMUNALE

Elle est située 1 rue de la Cense.

→ **L'accueil du public se fait aux heures d'ouverture suivantes :**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 13h30 à 16h20.

Le mercredi de 8h30 à 11h20.

Tél. 03 85 35 69 44

→ **Relève du courrier :** tous les jours ouvrés à 15h15 sauf le mercredi à 11h15.

Sur simple demande de votre part, il vous est également possible de retirer votre courrier à Chânes, tous les jours de la semaine aux horaires inversés et le samedi de 9h à 11h.

À l'agence de Vinzelles, vous pouvez :

→ **Acheter :**

- Des timbres
- Des enveloppes prêtes à poster

- Des emballages Colissimo
- Des emballages Chronopost

→ **Déposer :**

- Vos emballages postaux
- Vos colis affranchis sur internet

→ **Retirer :**

- Vos lettres recommandées
- Vos colis

→ **Effectuer :**

- Des opérations financières telles que retraits d'espèces et dépôts d'argent

Et ainsi bénéficier de services de proximité !

Vous pouvez également profiter de la tablette pour vous connecter au site de la commune, aux sites de l'État etc.

Nathalie N.



## LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES



Située 25 rue de la Cense, l'ancien foyer rural a été entièrement rénové en 2006.

Actuellement la salle des fêtes se compose d'un ensemble modulable de 4 salles offrant des surfaces allant de 35 à 300 m<sup>2</sup>. Elle est également équipée d'une connexion WIFI.

Désignation	surface (m <sup>2</sup> )	capacité (personnes)	TARIFS (€)		
			Particuliers		Associations
			1 jour	2 jours	
Pouilly-Vinzelles	100	100	160 €	240 €	40 €
Bourgogne	200	200	230 €	370 €	80 €
Pouilly-Vinzelles et Bourgogne	300	300	310 €	520 €	120 €
Pouilly-Loché	35	20	50 €	80 €	0 €
Cuisine			100 €	100 €	85 €
Buvette extérieure			30 €	30 €	0 €

### Réservation

Auprès de Charles Méziat-Burdin au 06 77 40 03 07.  
ou de la mairie par mail : [mairie-de-vinzelles@orange.fr](mailto:mairie-de-vinzelles@orange.fr)

→ La location est exclusivement réservée aux habitants et associations de Vinzelles.





## JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

**Vous avez entre 16 et 25 ans ? Soyez en règle au regard du service national !**

→ Tous les jeunes Français doivent effectuer la journée défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, **votre inscription aux examens ou concours sera refusée**. Alors, effectuez ces démarches sans tarder !

→ Quel certificat produire pour les examens et les concours ?

- Pour les moins de 18 ans : l'attestation de recensement
- Pour les 18-25 ans : le certificat individuel de participation à la JDC ou l'attestation individuelle d'exemption médicale.

CALENDRIER DES DÉMARCHES	
Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
À 16 ans ½	Créez votre compte sur : <a href="http://www.majdc.fr">www.majdc.fr</a> dès réception d'un mail du Service National
À 17 ans	Vous êtes convoqué(e) à la journée défense et citoyenneté.



→ Pourquoi créer votre compte sur [majdc.fr](http://majdc.fr) ?

- Pour changer la date et le lieu de votre JDC
- Pour recevoir une convocation dématérialisée
- Pour géolocaliser le site JDC
- Pour retrouver votre attestation de participation



## DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE

La déchetterie est située sur la commune de Vinzelles et gérée par Mâconnais Beaujolais Agglomération.

L'accès à la déchetterie n'est autorisé qu'aux véhicules préalablement enregistrés auprès de Mâconnais Beaujolais Agglomération (MBA).

→ Pour s'inscrire en déchetterie, rendez-vous sur [mb-agglo.com](http://mb-agglo.com) :

- Téléchargez, complétez et renvoyez le formulaire d'inscription
- Inscrivez-vous directement en ligne

Des formulaires d'inscription sont également disponibles en déchetterie. Demandez-les au gardien.

→ Pour inscrire un ou plusieurs véhicules, suivre la procédure mentionnée sur le site internet de la MBA :

- > Onglet : Pôle collecte et traitement des déchets ménagers (vert)
- > Accès en déchetterie
- > Ouverture de compte en ligne pour un particulier

Les professionnels doivent s'adresser au secrétariat de la communauté de communes Mâconnais - Beaujolais Agglomération au 03 85 38 44 39.

Vous avez néanmoins accès à toutes les déchetteries du territoire de MBA.

### Déchetterie de Vinzelles

Les Grands Champs  
71680 Vinzelles.

→ Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi et vendredi : 8h-12h et 14h-17h15

Samedi : 8h-12h30 et 13h30-17h15

### Comment s'enregistrer ?

Via le site internet de l'agglomération [www.mb-agglo.com](http://www.mb-agglo.com)



En complétant le présent formulaire



en le retournant par courrier



en le déposant du lundi au vendredi 8h30-12h / 13h30-16 h30

accompagné des justificatifs demandés à l'adresse suivante :

Pôle Collecte des déchets ménagers - MBA  
124 rue du Grand Pré - ZAC Sennecé-lès-Mâcon  
71000 Mâcon

### Calendrier des décalages de collecte suite aux jours fériés 2022 - MBA Sud

(Chaintré - Chânes - Chasselas - Crêches-sur-Saône - La Chapelle-de-Guinchay - Leynes - Pruzilly - Romanèche-Thorins - Saint-Amour-Bellevue - Saint-Symphorien d'Annelles - Saint-Vérand - Varennes-lès-Mâcon - Vinzelles)

COLLECTE CONCERNÉE	Jours de collecte habituels	Lundi 18 avril	Jeudi 26 mai	Lundi 6 juin	Jeudi 14 juillet	Lundi 15 août	Mardi 1 <sup>er</sup> novembre	Vendredi 11 novembre
Crêches-sur-Saône	Lundi et jeudi	Samedi 16 avril	Mercredi 25 mai	Samedi 4 juin	Mercredi 13 juillet	Samedi 13 août		
Saint-Symphorien - d'Annelles Chaintré Varennes-lès-Mâcon Vinzelles	Lundi et jeudi	Samedi 16 avril	Mercredi 25 mai	Samedi 4 juin	Mercredi 13 juillet	Samedi 13 août		
Romanèche-Thorins La Chapelle de Guinchay Saint Amour Bellevue Chânes - Saint Vérand - Leynes - Pruzilly - Chasselas	Mardi et vendredi						Mercredi 2 novembre	Samedi 12 novembre

Collectes avancées

Pour tout renseignement :

Direction des déchets

Tél. 03 85 38 44 39

Mail : [environnement@mb-agglo.com](mailto:environnement@mb-agglo.com)



# Entreprises vinzelloises



**DESRAYAUD**  
Pépinières et Paysages

625 route de Juliénas - 71680 VINZELLES • Tél : 03 85 35 63 59 • Fax : 03 85 35 68 12  
e-mail : [contact@desrayaud-paysagistes.com](mailto:contact@desrayaud-paysagistes.com) • site : [www.desrayaud-paysagistes.com](http://www.desrayaud-paysagistes.com)

**ECOVIGNE**

Distributeur en agrofouritures viticoles et vinicoles

Ouvert du lundi au vendredi  
Aux professionnels et particuliers

36 Chemin terres Neyme  
71680 Vinzelles  
03 85 22 07 85  
[mag.vinzelles@ecovigne.com](mailto:mag.vinzelles@ecovigne.com)

Fabrice GAILLARD Dirigeant

Plate-forme Ecovigne  
ZI Pain perdu  
69220 Belleville  
04 74 06 47 87  
[www.e-covigne.com](http://www.e-covigne.com)

**soufflet VIGNE**

Vinextase® vitivalor

François RISPAL  
Technico-Commercial  
Matériel de cave, Produits Oenologiques,  
Conditionnement et Packaging du vin

♦ Une société du Groupe Soufflet  
Saint Vincent - 69430 REGNIE-DURETTE  
Tél. : +33 (0)4 74 04 35 77 - Fax. : +33 (0)4 74 69 01 11  
Mobile : +33 (0)6 88 21 64 12 - E-mail : [frispaik@soufflet.com](mailto:frispaik@soufflet.com)  
[www.soufflet.com](http://www.soufflet.com) - [vinextase.com](http://vinextase.com) - [vitivalor.com](http://vitivalor.com)

**Domaine Buiron**  
Christine & Thierry Buiron  
Artisans Vignerons

Pouilly Vinzelles et Mâcon

Dégustation sur rendez-vous  
34, rue du Lavoir - 71680 Vinzelles  
06 14 76 98 90

**Entreprise FOUILLET Patrick**

TRAVAUX D'EPAREUSE - LAMIER SCIE  
BROYEUR HERBE Axe horizontal déportable  
BROYEUR FORESTIER  
ARRACHEUSE DE VIGNE MECANIQUE  
CHARRUE DE DEFONÇAGE (minage) - DECOMPACTAGE  
DE TERRAIN - HERSE ROTATIVE 3 mètres  
ROTOBÈCHE 3 mètres - MINI-PELLE 2,5 tonnes

131 rue de l'église - 71680 VINZELLES  
Tél : 03 85 35 65 26 - Port : 06 88 60 99 98

LE MÂCONNAIS  
**GUEST HOUSE**

YASMINAH LAMURE

chambres d'hôtes  
oenotourisme  
caviste  
VTC

RUE DES FOREYS  
71680 VINZELLES

LMGH.VINZELLES@GMAIL.COM  
[WWW.LEMACONNAISGUESTHOUSE.FR](http://WWW.LEMACONNAISGUESTHOUSE.FR)  
06 07 86 58 61

**AGNÈS FOUILLET**

VINS DE BOURGOGNE DU SUD

Viticultrice Récoltante | 160 Rue Aux Closailles  
Vins blancs, rouges et pétillants | 71680 VINZELLES  
Tel : 06 62 69 16 66  
[closailles@gmail.com](mailto:closailles@gmail.com)

**SARL CLOSAILLES**  
Travaux viticoles

**Agnès FOUILLET**  
Prestataire de services  
Travaux viticoles mécaniques

170 Rue Aux Closailles  
71680 Vinzelles

0608540805  
[closailles@gmail.com](mailto:closailles@gmail.com)

**CASÉO** NEUF & RENOVATION  
CUISES & MENUISERIES

UNE ÉQUIPE SOLIDE, ÇA CHANGE TOUT !

Tél. 03 85 21 39 21  
[contact@caseo-macon.com](mailto:contact@caseo-macon.com)

**Grosfillex Home**

**Peggy AUPOIL**  
Pôle commercial Vinzelles - 1091 route des Cadots 71680 VINZELLES  
Tél / Fax : 03 85 40 50 77  
[magasin@ombreetsoleil-macon.fr](mailto:magasin@ombreetsoleil-macon.fr)

ENTRE VOS PROJETS ET NOUS,  
**L'ACCORD PARFAIT.**

Peinture - Décoration - Revêtements Mur & Sol - Outillage

Votre magasin près de chez vous :  
Lieu dit Terre Cardon, Pôle Commercial de Vinzelles  
Contactez-nous au 03 85 22 97 54.

**TOLLENS**  
Créateur de peinture depuis 1768

**RF Solution Energie**

Chauffage - Climatisation - Ventilation - Plomberie

Tél: 06 33 67 53 46  
Mail: [contact@rfsolution-energie.com](mailto:contact@rfsolution-energie.com)

**FACE B**

Etienne Billard  
06 28 54 67 21  
[contact@signalfaceb.com](mailto:contact@signalfaceb.com)  
Votre partenaire signalétique

**CREAMAGA**  
CHOISIS ET PERSONNALISE TA CREA

[www.creamaga.com](http://www.creamaga.com)  
[magacrea@gmail.com](mailto:magacrea@gmail.com)

#creamaga

**Mariette & Julion**  
Créations Artistiques à Offrir

[www.mariette-et-julion.fr](http://www.mariette-et-julion.fr)  
[marion.revoyre@hotmail.fr](mailto:marion.revoyre@hotmail.fr)  
06.99.20.14.81

Mariette&Julion

Éditeur de la publication : Mairie de Vinzelles / Directeur de la publication : Yves Andreux / Comité de rédaction : Yves Andreux - Yasminah Lamure - Guy Ranchin / Création graphique et impression : B71 Print - Mâcon - 03 85 20 20 20 / Crédits photos et illustrations : Mairie de Vinzelles - Freepik - Adobe stock - Wikipédia





**GIANT**  
MÂCON  
VENTE DE VÉLOS  
ATELIER TOUTES MARQUES  
HOMMES - FEMMES  
ENFANTS - ÉLECTRIQUES

LIEU DIT TERRE CARDON - 71680 VINZELLES  
TÉL : 03 85 51 70 90  
WWW.GIANT-MACON.FR



**SATORIZ**  
le bio pour tous !

Les Bouchardes  
RN6  
Tél. 03 85 38 62 75  
Ouvert  
de 8h30 à 19h30  
du lundi au samedi



**RESTAURANT & CAVEAU**  
**VINZELLES**

Tél. 03 85 35 61 10 - tonyvinzelles@wanadoo.fr  
Ouvert le midi du lundi au dimanche



**MONDIAL**  
PARE-BRISE

+33 3 85 23 03 92  
creches.mondialparebrise@gmail.com

RN6, lieu dit Terre de la Cure - 71680 VINZELLES  
www.mondialparebrise.fr



**Clémence**  
PARMENTIER/GILBERT

Axa Epargne et Protection  
Responsable de Clientèle

Rue Pré du Breuil  
71680 Vinzelles  
clémence.parmetier@axa.fr

P + 33 (0)7 84 45 85 56  
C + 33 (0)9 70 80 84 71



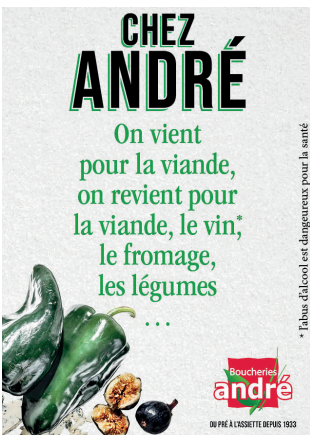
**Patrick**  
GORECKI

Agent général d'assurance exclusif  
AXA Prévoyance & Patrimoine

203 RUE PRÉ DU BREUIL  
71680 VINZELLES  
agencea2p.patrick.gorecki@axa.fr

P + 33 (0)7 87 53 07 94  
N° Orias : 20 008 227

orias.fr - ACPFR Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 pl. de Budapest, CS 92429 - 75436 Paris cedex 09



**CHEZ ANDRÉ**  
On vient  
pour la viande,  
on revient pour  
la viande, le vin\*,  
le fromage,  
les légumes  
...

\* l'abus d'alcool est dangereux pour la santé

**Boucheries**  
**andré**  
DU PRÉ À LA CASSETTE DEPUIS 1930

Pôle Commercial de Vinzelles  
OUVERT 7j/7



**MÂCON**  
**MY BEERS**  
-2013-

**Votre cave & bar à bière**  
bières du monde, spiritueux, coffrets cadeaux, etc...

1011 route des Cadots  
71680 VINZELLES  
03 85 39 29 92  
macon@mybeers.fr  
My Beers Mâcon  
MyBeersMacon

Pendant le confinement,  
**vos cave reste ouverte !**  
Venez soutenir votre commerce

WWW.MYBEERS.FR



**Viti - Vini - Service**  
Matériels et Fournitures Oenologiques

Louis Paul DORRY

Terres Neyme  
71680 VINZELLES  
Tél. 03 85 27 05 27  
Fax. 03 85 27 05 28  
e-mail : louispaul@vitiviniservice.fr  
www.vitiviniservice.fr



**VINZELLES-LOCHÉ**  
CAVE DES GRANDS CRUS BLANCS, 71680, Tél. 03 85 27 05 70,  
www.lesgrandscrusblancs.com

les grands crus blancs  
POUILLY VINZELLES - POUILLY LOCHÉ - POUILLY FUJEE

Vins blancs, rouges et crémant

Des vins  
d'exception et un  
accueil de qualité

À VINZELLES,  
AU ROND POINT  
DES VERRES

CAVE DES GRANDS  
CRUS BLANCS  
2367, route des Allemands  
71680 VINZELLES  
Tél. 03 85 27 05 70

www.lesgrandscrusblancs.com



**Château de Vinzelles – Haut lieu de Bourgogne**

Présente dès l'époque gallo-romaine, la vigne est aujourd'hui en mono cépage chardonnay et produit sur 16.50 ha l'AOP Pouilly Vinzelles. Véritable mosaïque de terroirs, notre domaine propose à la vente cuvées et climat caractérisés par l'apport des sols, l'orientation et l'âge de la vigne. La fermentation et l'élevage sont volontairement les mêmes afin de mettre en avant nos sols.

« La grâce des vins provient des arômes qu'ils tirent des sols » Dom Denise – Moine cistercien.

Les vendanges sont manuelles. Animés par la passion, nous nous efforçons de respecter et préserver la richesse de nos sols, si spécifiques à la Bourgogne, que nous donne avec générosité la nature.

Château de Vinzelles - 360 rue du château - 71 680 Vinzelles  
Mail : [chateau-de-vinzelles@orange.fr](mailto:chateau-de-vinzelles@orange.fr) - Tel : +33(0)607 114 388



**ÉCOUTER VOIR**  
OPTIQUE & AUDITION MUTUALISTES

RN6 - Pôle Commercial - Terre Cardon  
71680 VINZELLES  
optique-vinzelles@mutualite-71.fr  
Tél. : 03 85 20 10 01  
Fax. : 03 85 23 91 79  
www.ecoutervoir.fr




**lafermedecollonge.fr**

- Nos parcs d'élevage
- Nos produits
- Nos points de vente
- Livraison à domicile
- Promos du moment

PORTES OUVERTES  
2<sup>ème</sup> Dimanche de décembre

**LA FERME DE COLLONGE**  
1204 Rte de la Cure, 71680 Vinzelles  
03 79 57 00 73 - contact@lafermedecollonge.fr

MAGASIN DE VINZELLES

Publication gracieuse des entreprises qui ont accepté d'y figurer.  
Si vous souhaitez apparaître dans le prochain bulletin municipal  
ainsi que sur le site internet : [www.vinzelles71.fr](http://www.vinzelles71.fr).  
N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de la mairie :  
[mairie-de-vinzelles@orange.fr](mailto:mairie-de-vinzelles@orange.fr)



## DATES À RETENIR



- **Dimanche 23 janvier**  
Concert symphonique
- **Samedi 19 mars**  
60<sup>e</sup> anniversaire des Accords d'Évian
- **Dimanche 8 mai**  
Fête de la victoire 1945
- **Jeudi 14 juillet**  
Fête nationale
- **Vendredi 11 novembre**  
Commémoration Armistice 1914-1918

